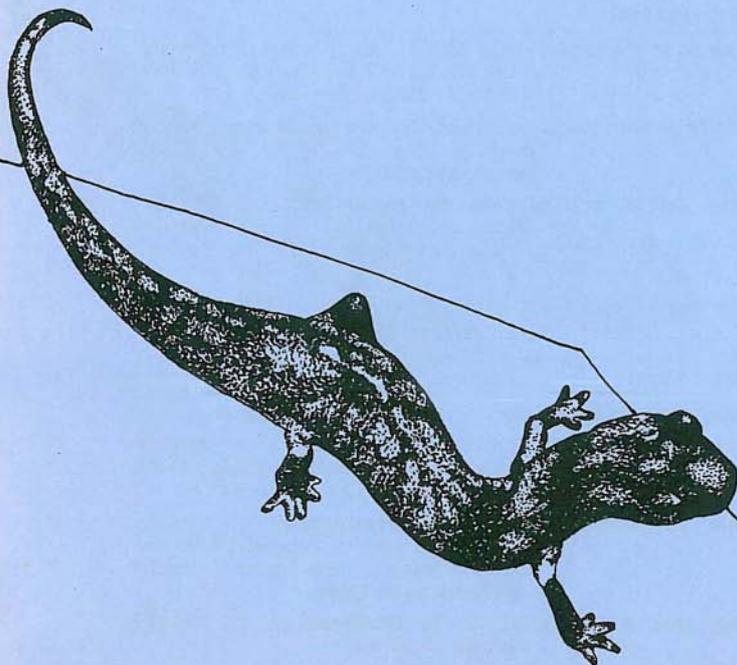


bulletin de la  
**SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE**  
**DE FRANCE**

**4<sup>e</sup> TRIMESTRE 1983**

**N° 28**



# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

## BULLETIN DE LIAISON 4e trimestre 1983 - n°28

<b>EDITORIAL</b> .....	3
<b>ETHNO-HERPETOLOGIE</b>	
. Le Serpent dans la tradition orale du Civraisien (Vienne), J.J. CHEVRIER .....	5
<b>REPARTITION</b>	
. Répartition des tortues de mer sur les côtes ouest africaines, J. MAIGRET .....	22
<b>ECOLOGIE</b>	
. Emergence printanière de jeunes cistudes en Brenne, J. SERVAN .....	35
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
. Résumé de thèse : Contribution à l'étude des fosses nasales des Sauriens. Structure et fonction de la glande "à sels" des lézards deserticoles, M. LEMIRE .....	38
. Lu pour vous .....	42
<b>NOTICE NECROLOGIQUE</b>	
. Dr. Edward ELKAN (1895-1983) par G. MATZ .....	44



## EDITORIAL

Ma prudence, l'année dernière, de vous présenter mes vœux dans le dernier Bulletin de l'année écoulée plutôt que dans le premier de la nouvelle année risque de devenir une tradition !

1983 a été une année fructueuse pour la S.H.F., notre nombre ne cesse de s'accroître, nous approchons les cinq cents membres. L'enquête de répartition suit son cours et un réseau de coordonnateurs régionaux couvre maintenant toute la France. Nous avons reçu une subvention de 10.000 F du Ministère de l'Environnement pour l'animation du stage, qui s'est effectué dans d'excellentes conditions à Montpellier (organisateur : Cl-P. Guillaume). Une nouvelle commission a été créée, la Commission d'Ethnoherpétologie et Histoire de l'Herpétologie, dont la responsable est Melle Bodson, de l'Université de Liège. Un groupe Cistude, analogue au groupe Loutré des mammalogistes, a commencé à travailler (responsables : Pieau et Servan). La Commission de Terrariophilie se met en place (voir les propositions de G. Matz dans ce numéro. La Commission de Protection, peut-être à la recherche d'un second souffle, s'est réunie à nouveau le 5 novembre. Nos Journées annuelles organisées par notre Secrétaire et l'équipe d'Herpétologistes de Montpellier ont été un beau succès.

Le Bulletin se structure : il se divisera désormais en une partie scientifique, qui devient le journal herpétologique francophone, et un bulletin de liaison donnant diverses informations dont les nouvelles de la Société. Le Dr Goyffon et M. Rage sont entrés dans le Comité de Rédaction.

Le Conseil s'est renouvelé et a accueilli deux nouveaux membres, M. Belloy, notre nouveau trésorier, et M. Dufaure, qui ont remplacé MM. Gasc et Capezzone. Que notre ancien Président, J.P. Gasc, et notre ancien trésorier, L. Capezzone, soient vivement remerciés pour leur travail au sein du bureau et leur dévouement envers la Société.

Que 1984 soit au moins un aussi bon cru que 1983 ! Notre Réunion annuelle se déroulera du 28 juin au 1er juillet à l'Université de Rennes et aura pour thème principal : "Reproduction, cycle sexuel des Amphibiens et Reptiles". Le stage d'Herpétologie aura lieu à la station biologique de Paimpont.

Le Conseil d'administration de la Société et le Comité de rédaction du Bulletin se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et excellente année herpétologique.

Le Président : Jean LESCURE



# ETHNO-HERPETOLOGIE

## LE SERPENT DANS LA TRADITION ORALE du Civraisien (Vienne)

par  
Jean-Jacques CHEVRIER

Au cours d'enquêtes ethnologiques réalisées depuis plusieurs années sur un territoire correspondant approximativement au Civraisien (1), j'ai eu l'occasion de recueillir des récits relatifs aux "mœurs des reptiles". Certains ont été enregistrés, d'autres sont des notes manuscrites prises durant les entretiens.

Ces récits sont livrés tels que je les ai reçus. Ceux qui sont restitués par des transcriptions de phonogrammes sont suivis de traductions et de notes. Il ne m'appartient pas, à partir de ces différents récits, de tenter une quelconque analyse, qu'elle soit d'ordre psychanalytique, psychologique, ou purement zoologique. Ce travail est du domaine des chercheurs dont c'est la spécialité. Restons donc dans celui de l'ethnologie qui consiste en la description de phénomènes culturels d'un groupe déterminé : ici celui des agriculteurs-éleveurs du sud-est du Poitou.

C'est par le lexique d'abord, par les récits ensuite qu'il nous sera possible de constater ce que la culture de tradition orale a conservé dans la mémoire collective de la vie et des mœurs des reptiles.

---

(1) Le Civraisien est constitué des quatre cantons de Civray - Charroux - Gençay et Couhé-Vézac dans la Vienne.

## I - LE LEXIQUE :

aneuil : m.s Orvet (*Anguis fragilis*. Linn.)

anguille de palisse : f.s lit. anguille de buisson. Nom donné aux couleuvres qui peuplent les haies.

barbote : f.s nom de la couleuvre dans la région de Saint-Laurent de Jourdes.

fisson : m.s Langue de serpent. Par extension mauvaise langue, dard des abeilles, des guêpes etc...

fissouner : v. Sortir la langue en parlant des serpents.

lavert : m.s Lézard vert.

piquer . v. Mordre en parlant d'un serpent.

piqûre : f.s. Morsure de serpent.

rapîète : f.s Lézard gris des murailles. Les enfants chassaient les "rapîètes" à coups de "chails" (pierres) pour tenter de leur couper la queue, laquelle conservée sur soi portait bonheur.

silant : m.s Serpent.

siler : v. Siffler en parlant des serpents.

sanglo : m.s Couleuvre. Nom donné à ce reptile dans la région de Marnay.

sanyar : m.s Couleuvre (espèce pas toujours déterminée).

serpent : f.s Serpent. Dans la langue poitevine, ce nom est du genre féminin.

vermin : m.s Serpent, tous les reptiles

vermine : f.s Nom donné à tous les reptiles en général. "ol a p't'ête dos vermines..." : il y a peut-être des serpents.

vipère : m.s Vipère. Dans la langue poitevine ce nom est du genre masculin.

vrin : m.s (prononcer vrin) Venin.

vrinous : adj. Venimeux.

On constatera, dans le lexique, que les espèces ne sont pas déterminées et qu'un même nom peut renvoyer à plusieurs reptiles.

Toujours en Poitevin, de cette région, demeurent deux syntagmes figés qui sont, l'un le nom d'une plante, l'autre celui d'un animal.

- "l'ail à la serpent/vermine" : Ce nom est celui donné au muscari à toupet (*Muscari comosum*. Mill.) ou à l'ail sauvage, peut-être l'ail des vignes (*Allium vineale* L.).

Ecoutons ce qu'en disait Constant GUILLON qui demeurait à "la Ferebouchère" de Saint-Laurent-de-Jourdes et aujourd'hui décédé :

"... c'est ce qui venait dans les champs... mais spécialement... il avait la feuille... il a la feuille qui revint sensiblement à la feuille de l'ail... de l'ail potager quoi... c'était surtout celle-la qu'on appelait l'ail à la vermine... je me souviens quand on était gosse on nous disait toujou's... "Faut pas manger de ça hein !... pa'ce que c'est de l'ail à la vermine hein !..." On aurait été susceptib'es... ça revenait à l'ail... d'en manger..." (Enreg. 10-5-74 sur magnétophone à cassette).

*“... c’est ce qui poussait dans les champs. Il a la feuille qui ressemble un peu à la feuille de l’ail potager. C’est surtout celui-ci qu’on appelait ‘l’ail à la vermine’. Je me souviens quand on était gosse on nous disait toujours ‘Il ne faut pas manger de ça car c’est de ‘l’ail à la vermine’. On aurait pu en manger comme ça ressemblait à l’ail...”*

Un second témoignage recueilli auprès de Mr Mesmin habitant “La Coutancière” de Saint-Romain en Charroux (2) nous donne davantage de précisions quant à l’origine possible du nom de cette plante :

*“... ben... le monde disant ça d’aut’es fois pa’ce que le disant qu’o y avait beaucoup de serpents ‘lors qu’ol’tait quasiment un petit peu leur nourriture... où qu’on voyait ça pousser comme ça ‘ha... o faut pas y toucher ol est pour nourrir les serpents ça’...”*  
(Enreg. 21/2/83 sur magnétophone).

*“... Autrefois, les gens disaient qu’il y avait beaucoup de serpents et que c’était un peu leur nourriture... aux endroits où on voyait cette plante pousser on disait ‘Il ne faut pas y toucher c’est pour nourrir les serpents’...”*

Ce témoignage peut être une explication du nom de cette plante. En effet, lorsqu’on s’approche d’elle dans un lieu où elle croît en grande quantité, on sent fortement l’odeur d’ail.

D’autre part, selon MAUDUYT (3), la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus* - Lacép.) lorsqu’elle est irritée, “fait entendre un sifflement plus aigu que celui de la Couleuvre à collier et répand autour d’elle une forte odeur, un peu alliagée, qui décèle promptement sa présence ;...” L’assimilation de ces deux phénomènes peut donc être un point de départ pour connaître l’origine de ce fait linguistique.

- “lumas de/à la serpent” : Ce nom est donné aux escargots des jardins dont la coquille est jaune ou blanche striée de noir. On ne mange pas ces escargots car ce sont des “lumas à la serpent” (4). Jusqu’alors, aucun témoignage n’a pu apporter une explication au nom attribué à ce petit gastéropode.

---

(2) Commune du Canton de Charroux.

(3) *Herpétologie de la Vienne ou Tableau méthodique, indicatif et descriptif DES REPTILES tant vivants que fossiles observés jusqu’à présent dans ce département* ; par M. MAUDUYT - Poitiers - 1884. 62 p. (p. 26-27).

(4) Michel VALIERE originaire de ce pays signale qu’à Lespignan (Hérault) ces escargots appelés en Occitan du languedoc “cagaraulèta” sont consommés.

## II - LES RECITS

### – Sur le venin “du vipère” (de la vipère) :

“le vipère se promène pour ramasser le venin de la terre” : c’est par ce moyen que la vipère produirait son propre venin. (Alcide GUINAUD “Vergné” Savigné) (5).

A propos du venin de la terre, j’ai recueilli une autre information selon laquelle “faut pas manger les premiers champignons qui poussent car le sont pleins du venin de la terre” ;

(Daniel PETIT - Brion) (6).

et enfin cette dernière qui, si le mot venin n’est pas dit, n’en exprime pas moins sa possible présence dans le sol : “Les plantes ont deux sortes de maladies, les maladies de la plante elle-même et les maladies de terre...” (Hubert ROGEON. Marnay) (7).

Faut-il voir à travers ces trois témoignages, un mythe qui accorderait à la terre un rôle ambivalent, avec un côté néfaste, son venin, ses maladies et un côté bienveillant, la fertilisation des champs, la reproduction des bêtes etc?... Ce serait alors à l’homme de se plier à sa rigueur, d’intervenir sur la nature sauvage et de trouver les moyens d’agir pour guider sa production.

### – Sur son comportement face à l’homme :

“Le vipère attend sa mort ou la mort de l’homme” : combat sans merci semble-t-il entre l’homme et ce reptile. (Alcide GUINAUD “Vergné” Savigné)

### – Sur sa reproduction :

Tous les témoignages recueillis concordent sur ce point : “le vipère connaît ni père ni mère”.

On raconte que lorsque l’accouplement est terminé, la femelle “pique” le mâle qui crève. Le moment de la naissance venu, les petits sont délivrés par le déchirement du ventre de la mère, opération qui entraîne sa mort.

(Constant GUILLON - “La Ferebouchère” Saint-Laurent de Jourdes (8))  
(Andrée ROGEON née MARTIN “Les Groux” Marnay)  
(dans ma famille à Gençay)

### – Sur les serpents qui têtent : (9)

Des témoignages rapportent que, dans les pâcages, des vaches étaient parfois têtées par des serpents. Ce phénomène était constaté lorsque le soir, en “tirant” (trayant) les vaches, l’une d’entre elles présentant un “remeuil” (pis) pratiquement vide. (Louise PENY-Usson du Poitou) (10).

(5) Commune du Canton de CIVRAY.

(6) Commune du Canton de GENÇAY.

(7) Commune du Canton de VIVONNE.

(8) Commune du Canton de LUSSAC-Les-CHÂTEAUX.

(9) cf. MAUDUYT p. 20-21.

(10) Commune du Canton de GENÇAY.

A Marnay, bourg construit sur la vallée de la rivière La Clouère, c'est surtout lorsqu'on mettait les vaches à paître sur les coteaux, lieux connus pour leur peuplement en reptiles, que l'une d'entre elles se faisait têter par un serpent.

(Andrée ROGEON née MARTIN - "Les Groux" Marnay)

Écoutons un troisième récit qui confirme les deux précédents, enregistré auprès de Mme Rachel TOUCHARD âgée de 92 ans et qui passa son enfance dans la commune de Marnay, successivement à "Bouchet" et au "Peu" :

J.J.C. : "Et des serpents qui tétiant des vaches ?.."

R.T. : "Ah ben voui... avec une vache aussi... on en avait une vache... la serpent allait la têter tous les matins... alors tous les matins quand i avian emmené les bêtes... les vaches... c'était dans un grand champ et pis y avait dans le milieu un tas... d'épines... et là-dedans ol 'tait là-dedans que le serpent était... alors tous les matins la vache allait directement là... et quand al approchait a faisait des hurlées comme si al avait eu un veau à appeler quoi... enfin je me disais qui donc thielle pauvre bête peut avoir comme ça quand a s'en va là-bas?... faut que j'y alle voir... et j'ai ben aperçu le serpent qu'était dans le buisson... alors j'ai mis le chien après la vache pour l'emmener... le serpent est ben parti... mais al allait pour se faire têter là... tous les matins... après que le voyais pas... a y allait pas le soir... y avait que le matin...  
(enreg. 4/2/83 sur magnétophone portable à bande.)

J.J.C.: *"Et des serpents qui étaient des vaches ?*

R.T.: *Ah oui... on avait une vache qu'un serpent allait têter tous les matins... tous les matins, lorsqu'on avait conduit les vaches... C'était dans un grand champ au milieu duquel il y avait un tas d'épines où se tenait le serpent... et bien, tous les matins, la vache se rendait directement à ce tas d'épines et, quand elle était auprès, elle meuglait comme si elle avait appelé un veau... je me disais, mais enfin qu'a donc cette pauvre bête quand elle va là-bas ? il faut que j'y aille voir... et j'ai bien aperçu le serpent qui était dans le buisson... alors j'ai lancé le chien après la vache pour la conduire plus loin et le serpent est parti... mais elle allait se faire têter là... tous les matins... après je ne la voyais pas... elle n'y allait pas le soir... c'était seulement le matin..."*

## – Sur les rapports entre les serpents et d'autres animaux :

### - serpents et "protts" (dindons)

Autrefois, les "protts" allaient au pâturage en troupeau. Un récit rapporte que lorsqu'un serpent était surpris par un "prott", ce dernier alertait tous les autres qui se rassemblaient en cercle autour du reptile en sifflant et gloussant très fort. Le serpent, figé, "s'endormait comme hypnotisé, et il était facile de le tuer par la suite."

(Aimé BOZIER. "La Castouarde" Saint Laurent de Jourdes)

(Louise PENY. Usson du Poitou)

(Rachel TOUCHARD. Marnay).

**- serpents et poules.**

Un récit qui est très souvent recueilli est celui qui traite des "cocâtris". C'est le nom donné à l'oeuf, très petit, qui résulte de l'accouplement d'une poule et d'un serpent. Écoutons un de ces récits enregistrés auprès de Louise PENY qui demeurait à Usson du Poitou et aujourd'hui décédée :

J.J.C. : "Vous avez jamais entendu dire qu'o y avait des serpents qui jaliat des poules ?

L.P. : Ah si !... mais i en ai entendu pis i en voés étou... i les voés pas seulement i voés les oeufs si !

J.J.C. : Comment qu'is sont qués oeufs ?

L.P. : Ben des petits oeufs cocâtris... of est grous coume... attends, les oeufs de pintade... thiés poules pondant après ol est des petits oeufs qui sont comme des pintades... ben vous z-ou cassez... pis y a thiou machin bianc qu'est dedans bernoncio (11) on dit qu'ol est un vermin ben ! oh i i dis  
- T'en fais pas, tu sera manghée !...  
thielle poule là

J.J.C. : Is sont bons thiés oeufs là ?

L.P. : Ah i i touche pas ben sur qu'i i touche pas, y a pas persoune qu'est si bête de les mangher... y a pas de jaune voui... y a thielle petite machine de ren, une petite bête... i en ai eu iun déjà moi là... l'est dans le nic là-bas... l'est grous coume ren...

J.J.C. : Pis les poules comment qu'a sont faites comme les aut'es ?

L.P. : Ben voui... comment qu'o se fait qu'une poule, qu'un machin se mette à une poule... quelle bête là... faut ben... pour la sauter faut ben que... se tortille ben dessus dezard... o vint pas par l'opération du Saint-Esprit... ol est ben rare... moé i en ai j'hamais vu mais i voés les oeufs... et pis i demande pas à en voer pa'ce que i en veux pas de ça... veux pas de ça à la maison... i en ai iun ben sur l'est là-bas seulement i veux pas le voer..."  
(Enreg. mars 1973 sur magnétophone à cassette).

J.J.C. : "Vous n'avez jamais entendu dire que des serpents s'accouplaient avec des poules ?

L.P. : Ah sil... j'en ai entendu et j'en vois aussi... je ne les vois pas, mais seulement je vois les oeufs !

J.J.C. : Comment sont-ils les oeufs ?

L.P. : Et bien des petits oeufs "cocâtris"... C'est gros comme un oeuf

---

(11) Terme de dégoût, de renoncement emprunté (emprunté au rituel latin du baptême : "abrenuntio" : je renonce au démon. Juron très employé dans le domaine poitevin.

*de pintade... ces poules pondent après, ce sont des petits oeufs qui sont comme des oeufs de pintade... et bien vous le cassez... et il y a ce machin blanc qui est dedans "bernoncio" (11) on dit que c'est un serpent, et bien ! Oh je lui ai dit :*

*- T'en fais pas, tu seras mangée !...*

*à cette poule là...*

*J.J.C. : Ils sont bons ces oeufs là ?*

*L.P. : Ah je n'y touche pas, bien sur que je n'y touche pas, personne n'est assez bête pour les manger... il n'y a pas de jaune... il y a cette petite machine de rien, une petite bête... j'en ai déjà eu un, moi, là... il est dans le nid là-bas... il est gros comme rien...*

*J.J.C. Et les poules, elles sont faites comme les autres,*

*L.P. : Bien oui... Comment se fait-il qu'une poule, qu'un serpent se mette avec une poule... cette bête là pour la sauter, il faut qu'elle se tortille dessus certainement... Ça ne vient pas par l'opération du Saint-Esprit... ce serait étonnant... moi j'en ai jamais vu mais je vois les oeufs... et puis je ne demande pas en voir parce que je ne veux pas de ça... je ne veux pas de ça à la maison... j'en ai bien un, bien sûr il est là-bas, seulement, je ne veux pas le voir..."*

En fait, et c'est le cas pour tous les témoins, Louise PENY n'a jamais assisté à cet accouplement. Par contre, on sait qu'elle est la poule qui a fauté, car elle "chante le coq" (elle imite le chant du coq). Lorsqu'on l'a repérée dans le basse-cour, elle paye de sa vie cette transgression des lois naturelles d'autant plus qu'elle est considérée pour être un "porte malheur".

#### **- Serpent et "prote" (dinde)**

Un témoignage situant l'évènement à Mauprevoir (12) et recueilli auprès de Mme TRIBERT née MARTIN nous livre le récit suivant. Il relate encore un accouplement mais cette fois-ci entre une "prote" (dinde) et un serpent. Mme TRIBERT, elle non plus, n'a jamais assisté à la scène.

Lorsque le moment de l'accouplement arriva, cette "prote" se frotta le ventre contre terre en ébouriffant ses plumes. Puis elle partit à travers champs. Un jour, on la découvrit, couchée dans l'herbe, les plumes gonflées, un serpent enroulé autour de son corps. Lorsque la "prote" revint à la ferme, on s'en empara et, elle aussi, paya de sa vie cet accouplement illicite.

#### **- Sur le serpent qui gardait un trésor :**

Ce récit a été enregistré auprès de Mr DESBANCS, habitant la "Ferebouchère" commune de Saint-Laurent de Jourdes. Il relate une aventure survenue à son grand-père. Ce dernier la lui racontait lorsqu'il était enfant.

---

(12) Commune du canton d'AVAILLES LIMOUSINE.

D : Ben i nous racontait qu'un jour il avait été à une fontaine chercher de l'eau pa'ce qu'i's étaient en train de moissonner... une idée qu' i s'était fait... pis sus un bosson i était avis qu'y avait un serpent... au "Pont de Maillé" que ça s'appelait... Saint Martin L'Ars (13)... alors un serpent qui gardait un trésor soi-disant un trésor... alors il avait vu ce serpent lui... il avait tellement eu peur... qu'il avait lâché... la buge, qu'i's appelaient ça, c'était une buge... une espèce de machin en grès là qu'avait une anse... pis allaient poéser de l'eau à une fontaine... que le monde buvait... pas de vin après eux... pis l'avait tout cassé tellement qu'il avait eu peur... il avait vu ça..."  
(Enreg. fév. 1973 sur magnétophone à cassette).

D : *"Et bien il (le grand-père) nous racontait qu'un jour, il avait été chercher de l'eau à une fontaine, car ils étaient en train de moissonner... il s'était fait une idée... et sur un buisson, il lui sembla qu'il y avait un serpent... au "Pont de Maillé" que ça s'appelait... à Saint Martin L'Ars... un serpent qui gardait un trésor... il avait vu ce serpent lui... il avait tellement eu peur... qu'il avait lâché la buie... une espèce de machin en grès qui avait une anse... avec lequel ils allaient puiser de l'eau à une fontaine... car les gens ne buvaient pas de vin eux... il avait tout cassé tellement il avait eu peur... il avait vu ça..."*

Ce récit est à rattacher à toutes les légendes qui, sur ce thème, existent dans les différents pays de France : le serpent gardien vigilant d'un trésor.

#### **- Sur le comportement du "sanyar" (couleuvre)**

Le récit qui suit fut également enregistré auprès de Mme Louise PENY. Il relate comment, pendant la période des moissons, un homme faillit périr victime de ce reptile :

L.P. : "Ah quel homme oui qu'était monté... qui faisait une charretée de gerbes... al arrivait sur les ranches... pis l'homme i l'a dit :

— Qui que t'as mon pauv'e Louis, qui que t'as ?

mais le pouvait pu i i causer...

- Ah mais enfin reponds donc !

pis thielle fourche restait là... le mettait pus ses gerbes quoi... l'a monté sus le machin de la charette pis l'a éhambée pis l'a dit :

— Mais qui que tu peux avoir qui que tu peux avoir ?

Pis tout d'un coup le veut le déboutonner quoi... alors le trouve ben quelle vilaine bête... le trouve thiau sanyar qui le sanyait... et pis... sort son couteau COUIC !... le l'a coupé...

J.J.C. : Comment que faisait le sanyar ?

L.P. : Ben... l'envalait sa queue... l'envalait sa queue... le s'envale pis le l'étouffe, la personne...

J.J.C. : OI a arrivé d'aut'es fois ?

---

(13) Commune du canton de l'ISLE JOURDAIN.

L.P. : Ben ol a arrivé d'aut'es fois ben sur mais... l'en tue si tu laisses faire... l'aurait été tout seul... une personne qu'est tout seul qu'a pas l'idée... qu'ol est ça qui l'étouffe... qui i regarde pas... ben moi i en ai vu un dans la "Forêt des Cartes" (14) qu'a été tué coume ça...

(Enreg. Mars 1973 sur magnétophone à cassette)

L.P. *"Ah cet homme qui était monté... qui chargeait une charrette de gerbes... elle était chargée jusqu'aux ridelles... et l'homme (un autre travailleur) lui a dit :*

*- Qu'as tu mon pauvre Louis, qu'as tu ?*

*mais il ne pouvait plus parler...*

*- Ah mais enfin réponds donc !*

*mais la fourche restait là... il ne chargeait plus les gerbes... il (l'autre travailleur) est monté sur le "machin" de la charrette, l'a enjambée, puis a dit :*

*- Mais qu'est-ce que tu peux avoir, qu'est-ce que tu peux avoir ?*

*Et tout d'un coup, il veut le déboutonner, il trouve cette vilaine bête... il trouve ce "sanyar" (couleuvre) qui le "sanyait" (serrait)... il sort son couteau COUIC ! il l'a coupé...*

J.J.C. : *Comment faisait-il le sanyar ?*

L.P. : *Et bien... il avalait sa queue... il avalait sa queue... il s'avale puis étouffe la personne...*

J.J.C. : *C'est arrivé d'autres fois ?*

L.P. : *C'est arrivé d'autres fois bien sûr... il en tue, si tu le laisses faire... il aurait été tout seul... une personne qui est toute seule, qui n'a pas l'idée que c'est ça qui l'étouffe... il n'y regarde pas... et bien moi j'en ai vu un dans la "Forêt des Cartes (14) qui a été tué comme ça !!*

Précisons que le nom poitevin "sanyar" ou "sanglo" exprime en lui-même la possibilité qu'on attribue à la couleuvre verte et jaune de s'enrouler autour de sa victime et de la serrer. Lorsque Louise PENY dit "le trouve quau sanyar qui sanyait", on peut traduire en français par "il trouve cette couleuvre qui sanglait", autrement dit qui le serrait à la façon d'une sangle.

Un autre récit, qui relate semble-t-il des événements de nature plus pacifique, se termine malheureusement d'une façon tragique pour les acteurs. Il rapporte les rapports qu'entretenaient un "sanglo", variante du nom donné à la couleuvre dans la région de Marnay, et un chat. Il fut recueilli auprès de Mme Rachel TOUCHARD.

R.T. : "J'ai vu un serpent avec un chat... et on a tué le serpent pis le chat en est mort... le chat a crevé sus le terrain... l'a jamais parti..."

(14) Forêt située sur le territoire de la Commune de SAINT-LAURENT de JOURDES.

on était à "Bouchet" là-bas... y avait une vigne... à côté de la maison... derrière la maison comme ça... et pis je m'en allais pour aller au jardin chercher... des légumes dans le jardin... moi on était à "Bouchet" là-bas... y avait une vigne... à côté de la maison... derrière la maison comme ça... et pis je m'en allais pour aller au jardin chercher... des légumes dans le jardin... moi quand qu'y avait un serpent que'que part fallait que je le vois... j'avais toujours les yeux sur les serpents... alors je passais au bout d'un... d'une rangée d'artichauts... pis un moment donné j'aperçois un serpent qui se monte comme ça tout droet... dans les artichauts pa'ce que les artichauts étaient poussés haut... pis je vois le serpent qui se montait au-dessus des... d'un artichaut... ah j'ai eu peur... j'en avais une trouille... et pis dans la vigne y avait le chat... un gros chat dans la vigne... auprès des artichauts... l'avait monté comme ça pis les artichauts étaient là... pis je voyais ce chat qu'était là sus ses deux pattes de derrière... le bougeait pas ben entendu... et j'aperçois le serpent qu'était dressé comme ça... Ah ben j'ai dit ça par exemple !... alors le serpent se retourne, se descend quand que l'a été descendu moi je suis remontée... plus haut... et pis je voulais voir ce que ça allait donner pour que le chat soit là... pour regarder ce serpent... j'ai dit mais c'est ben peut-êt'e que tu l'attends sans doute !... et en effet dans le rang de la vigne j'ai vu le chat qu'était donc là installé et le serpent est bien venu là pour le trouver, quand j'ai vu ça... oh mon Dieu ! je me suis arrachée de là... i suis revenue à la maison en vitesse... alors y avait mon frère qu'était donc là... dans la cour... i ai dit : viens donc vite !... y a un serpent qu'est avec le chat... dans la vigne !... me dit : tu penses ben ! mais i ai dit : si si apporte un bâton !... alors l'a tué le serpent dans la vigne qu'était donc là auprès du chat... et le chat a pu jamais jamais bougé l'a crevé là sans sortir ni boire ni manger l'a crevé dans le terrain comme ça l'a été pendant huit jous comme ça... on allait pour le chercher... le voulait pas venir... mais moi je touchais pas au chat... ben non par exemple...

J.J.C. : Qui qu'ol'tait comme serpent ?

R.T. : Ben c'était un sanglo là... une couleuvre quoi... et un gros... énorme... énorme...

(enregistrement le 4.02.1983 - sur magnétophone portable à bande).

### **- Sur la consommation du "sanyar"**

Je livre ici le récit d'une expérience que j'ai personnellement vécue. Il y a quelques années, Paul REVERDY de Chiré-les-Bois (15) me convie avec quelques amis, à goûter du "sanyar" (16).

---

(15) Commune du Canton de la VILLEDIEU-DU-CLAIN

(16) A la suite d'une rencontre avec C.Ch. MATHON, directeur du service d'Ecophysiologie, Ecologie du Développement et Biogéographie - Faculté des Sciences de l'Université de Poitiers, je lui ai montré la peau du "sanyar" que nous avions mangé. Après identification, il s'est avéré qu'il s'agissait de la couleuvre vert-jaune (*Coluber viridiflavus*-Lacép.).

Après avoir trouvé et tué un "sanyar" il l'avait dépouillé et enfilé sa peau sur un bâton pour la faire sécher et la conserver (17). Ce fut la grand-mère qui se chargea de la cuisine. Le "sanyar" fut découpé en morceaux qui furent frits avec de l'ail et du persil (18). Son goût se révéla somme toute assez fade. Lorsque j'ai demandé à Paul REVERDY si cette pratique existait autrefois, il m'a répondu :

- "C'est pa'ce que j'ai toujours entendu les anciens dire qu'ils en mangeaient autrefois que j'ai voulu essayer..."

L'information s'arrête là. Mais, un rapprochement peut peut-être nous donner une piste. En effet, la langue poitevine conserve le concept "anguille de palisse" en opposition à l'autre concept "anguille de rivière". Est-ce que ces deux concepts veulent différencier une anguille de terre d'une anguille d'eau toutes les deux consommables ? D'autre part, M. MAUDUYT signale dans sa brochure consacrée aux reptiles de la région qu'une couleuvre est consommée parfois (19). Sommes-nous alors en présence des ruines d'une tradition de la consommation de ce reptile ? Des recherches orientées sur ce thème apporteraient sans doute d'autres renseignements qui éclaireraient utilement ce sujet baigné d'ombre, notamment lorsqu'on sait ce que sont les comportements humains face aux reptiles. Le chantier est ouvert...

Nous avons pu suivre jusqu'alors certains comportements de reptiles en présence de l'homme ou de différents animaux. Il demeure cependant, du côté de l'homme, une préoccupation vieille comme le monde : la recherche des moyens de se protéger des "piqûres" de serpents. Aujourd'hui encore, il est possible de recueillir de nombreuses pratiques qui prémunissent de cet éventuel danger. Dans celles rapportées, plusieurs sont préventives, une est curative.

Celle qui suit est répandue dans tout le Poitou mais également dans la plupart des autres pays de France. Écoutons Mme Rachel TOUCHARD nous la raconter :

R.T. : "Ah ben cont'e les piqûres de serpent... on disait qu'i' fallait manger un oeuf, un oeuf le Vendredi-saint... fallait qu'i' soit pondu du Vendredi-Saint pour le manger le jour de pâques pour empêcher la... la morsure de serpents..."

(Enregistrement le 4.02.1983 - sur magnétophone portable)

---

(17) C'est ainsi qu'étaient autrefois conservées dans la région les peaux d'anguilles qui, une fois sèches, étaient découpées en lanières pour faire des lacets de chaussures.

(18) Une des préparations culinaires de l'anguille dans la région.

(19) MAUDUYT - p.22-23. Il s'agit de la couleuvre à collier (*Coluber natrix*-Linn.).

Cet oeuf, pour être efficace devait être consommé à jeun.

Voici deux autres "recettes" préventives dont l'une également à base d'oeufs, que nous livrent Mme et Mr MESMIN demeurant à "La Coutancière" de Saint-Romain-en-Charroux.

Mr M. : "... ah ben y a un principe... o faut mangher une amelette à jeun..."

Mme M. : "... ol est pour Pâques... le matin de Pâques o faut mangher des oeufs cuits... les faire cuire... à son déjeuner... la première bouchée qu'on manghe... faut la mangher toute seule pas de pain crainte de se faire piquer par les serpents... mais ce que i ai entendu dire étou... pour pas se faire piquer fallait le jhou(r) dau mardi-gras... le jhou(r) dau mardi-gras faut pas mangher de soupe... o se fait pus ça... faut pas mangher de soupe... en mangheant pas de soupe on est... on évitait d'êt'e piqué par les serpents...

J.J.C. : Autrement vous faisiez une omelette ?...

Mme M. : "... n'amelette le matin de Pâques... et ol'tait... les oeufs étiant dau vendredi-Saint... fallait qu'o soient les oeufs du vendredi-saint le matin de Pâques on en mangheait donc de l'amelette... la première bouchée qu'on mangheait... toute pure sans pain...

Mr M. : ... ben i me rappelle étant drôle comme ça défunt ma mère al apportait toute le temps une bouchée d'amelette comme ça... au lit à jeun avant de sorti(r) dehors avant de se lever quoi en cas s'i on z-avait oublié... i on jhamais été piqué...

(Enregistrement : le 21.02.1983 sur magnétophone portable à bande).

Mr. M. : "... il y a un principe, il faut manger une omelette à jeun..."

Mme M. : ... C'est pour Pâques... le matin de Pâques il faut manger des oeufs cuits à son déjeuner. La première bouchée qu'on mange doit l'être sans pain par crainte de se faire mordre par les serpents... mais j'ai également entendu dire que, pour ne pas se faire mordre, il ne fallait pas manger de soupe le jour du mardi-gras. En ne mangeant pas de soupe, on évitait de se faire mordre par les serpents.

J.J.C. : Autrement vous faisiez une omelette ?

Mme M. : On faisait une omelette le matin de Pâques avec les oeufs pondus le Vendredi-Saint. La première bouchée qu'on mangeait devait l'être sans pain.

Mr M. : Je me rappelle qu'étant enfant, défunt ma mère nous apportait tout le temps une bouchée d'omelette, au lit, à jeun, avant de sortir dehors. C'était avant de se lever pour pas qu'on ne l'oublie. On n'a jamais été piqué..."

On peut constater que ces pratiques sont fortement empreintes de religiosité chrétienne mais, comme c'est le cas pour de nombreuses fêtes liturgiques, la religion ne s'est-elle pas greffée, n'a-t-elle pas supplanté dans ce cas un culte plus ancien ? (20)

Un autre moyen préservatif nous vient également de Saint-Romain-en-Charroux. Il fut recueilli auprès de Marie PRIEUR qui demeurait au "Fouilloux", village de cette commune, et aujourd'hui décédée (21).

Il fallait se rendre dans un lieu où poussait de la fougère. Se mettre à genoux. Avec les dents couper une jeune pousse et, d'un brusque coup de tête, la faire passer par dessus l'épaule gauche. On était ainsi protégé pour toute l'année.

Avec le récit qui suit, nous touchons maintenant une pharmacopée plus élaborée dans la mesure où il s'agit d'une préparation à base de plantes qui est à consommer en cas de morsure. Ce récit est dû à Elie BERGEONNEAU demeurant aux "Saizines" de Saint-Romain-en-Charroux.

E.B. : "... i counais un remède pour les serpents... et qu'a déjà fait ses preuves beaucoup et y a y a i en ai pas t'à l'heure de faite... i fais ça en... en série pis après i en donne des bouteilles qués qu'en velant... i ai déjà sauvé plusieurs chins et plusieurs chèv'es... ben oui du vin blanc... mettez de la croisète blanche (22) et de la croisète jaune (23) i sais pas si ol est le nom... heu et la feuille de cassis avec de la reine des prés (24). Vous mettez qués quat'e plantes la croisète blanche, croisète jaune, reine des prés, feuille de cassis tout à égale quantité coupé bien mince mis dans un plat laisser tremper pendant quat'e jours dans du vin blanc... et pis vous le tirez... vous mettez dans des petites bouteilles... prenez des petites bouteilles pa'ce que une grande après quand qu'al est débouchée al est perdue... alors quand que vous êtes piqué par un serpent... boivez ça ol est recta o laisse pas de troubles ren du tout... y avait défunt mon onc'e de M. qu'est mort... l'avait été piqué par une vipère en chargeant des fagots... et pis naturellement les médecins... l'avait été voir le médecin tout suite pis le médecin... l'a soigné quoi... et ben tous les ans à la même époque... o i i faisait un mal formidab'e ol'tait au petit doégt qu'al avait piqué... o i était avis que le venait ren que d'êt'e piqué encore tout le temps o i i faisait mal o le mordait o le piquait... et pis le vieux là qu'a donné le secret l'est mort li tou...

---

(20) Nicole BELMONT - *Mythes et croyances dans l'ancienne France* - Flammarion - 1973 - 190 p. Introduction.

(21) Sur le savoir de Marie PRIEUR, cf. les travaux de Michel VALIERE et entre autres : *Monographie d'une conteuse poitevine* : Marie PRIEUR, (à paraître) ; *Contes Populaires du haut-poitou* : Marie Prieur conte - L.M.009 -La Marchoise - Centre Culturel, 86160 Gençay - 1975-

(22) Gaillet blanc (*Galium mollugo*. L.)

(23) Gaillet croisette (*Galium Cruciatum*. Scop.)

(24) Spirée ormière (*Spiraea Ulmaria* L.)

“... ah ben attends i vas te faire t’aras qu’a passer - que le dit - i t’en donnerai un verre !...”

le i i doune un verre de vin blanc of est pas qu’ol est trop bon mais enfin faut z-ou boire quand-même... ben o i i a jhamais revenu après le s’en est jhamais sentu... ol est formidab’e... enfin ol’tait longtemps que la serpent l’avait piquée... mais les chins moe i ai en une petite chine qu’était prête à crever al avait été piquée par une vipère... petite chine de chasse ah al’tait jholie i i tenais... et pis... dans le champ là, piquée par une vipère... alors i l’apporte... pouvait pas marcher ben sur et pis la fous dans la granghe ah i fiions boire par force ac une cuillerée à soupe de quelle espèce de drogue là et pis i von mangher la soupe ah pis a dormait... oh a sera ben crevée bentout y a pas d’histoire a pouvait pus marcher al’tait inerte quoi... et pis m’en vas travailler, le soir i retourne : hep ! qu’o dit ma patronne gârde donc ce qui me suit ! la chine était debout a s’est levée comme si al avait jamais eu de mal... ça ol est formidab’e comme remède...

J.J.C. : Ol’tait un vieux du coin qui vous l’avait appris ?

E.B. : ... vieux... comment qu’ol est que le s’appelait ?... le demeurait à Chapelle Bâton (25)... il est li longtemps qu’a eu la recette là... le voulait pas la dire à personne mais enfin moé le me l’avait donnée... le vieux le vieux ah i m’en rappelle pas... alors après i ai vu d’autes cas qu’o y avait un coq qu’avait été piqué là... i étais chez un onc’e... i amenian des gherbes thiau coq avait une tête qu’était grouse le tombait pertout le se finissait... vite vite l’aviant de la drogue eur étou... alors l’allant chercher thiel espèce de machin i i en fiiant voire une cuillerée ou deux... i von chercher daus gherbes... i retournan le chantait ac les poules dessous le gherbier... ol est formidab’e... les chebes pareil... des chins... un’aut’e chin... y avait un chasseur qui chassait avec moé là... oh ! que le dit Bon Dieu ma chine a été piquée ! thielle chine voulait pus marcher a veulait pas le suiv’e ben sur, le l’a portée vite à la maison... i nous amenan chez moi i attrapan une bouteille i en fasan boère... que le dit : i vas te la laisser pa’ce que... i tournerai la chercher demain matin... et pis le lendemain matin, al’tait complètement guerrie... mais quand vous avez bu de ça... pas longtemps après vous pissez comme du lait... o se porte tout dans l’urine.

J.J.C. : Vous en préparez tous les ans ?

E.B. : ... y a longtemps qu’i en ai pas préparé... i croyais en avoir encore là, ma patronne y a regardé l’aut’e jour là, y en a pas ren et faurait qu’en préparais pa’ce que ol est très intéressant d’en avoir...

J.J.C. : Y a une saison pour cueillir les plantes ?

---

(25) Commune du canton de CHARROUX.

E.B. : ... c'est-à-dire faut les cueillir à la saison de la reine des prés... faut que les reines des prés soient fleuries...

J.J.C. : Et qu'est-ce qu'on prend, tout, la tige, la fleur ?

E.B. : Ah vous coupez le bouquet, tout le bouquet... on prend un peu de la tige et de la fleur... surtout la fleur... et pis après la feuille de cassis on en trouve à qués saisons ben sur ol est le printemps... et la croisette blanche... ol est des machines qui grim pant dans les petites épines le long des routes le long des chemins... o sent assez fort et pis la croisette jhaune elle... a pousse dans les buissons étou a vint des ronds de feuilles... cha étage vous savez pis des petites fleurs jhaunes dedans... en croix... on appelle des croisettes pa'ce que les fleurs sont toutes petites minimes mais a sont toutes en croix pis o sent fort... o sent le miel... pis la reine des prés pareil a sent le miel un peu... ben ça mélangé ensemb'e... y a pas d'aut'e système... ol est une recette qu'o faurait pas qui se perdrait ça pa'ce que al est très utile..."

(Enregistrement le 26.01.1983 sur magnétophone portable à bande).

E.B. : *"Je connais un remède pour les serpents qui a déjà fait ses preuves. J'en ai pas de fait en ce moment. Je fais ça en grande quantité, après j'en donne des bouteilles à ceux qui en veulent. J'ai déjà sauvé plusieurs chiens et chèvres. Du vin blanc ; vous mettez de la "croisette blanche" (23) et de la "croisette jaune (24) (je ne sais pas si c'est le nom), de la feuille de cassis et de "la reine des prés" (25). Vous mettez ces quatres plantes à égale quantité coupées bien minces dans un plat. Vous les laissez tremper pendant quatre jours dans du vin blanc. Puis vous tirez et mettez le jus dans des petites bouteilles. Vous prenez des petites bouteilles car une grande lorsqu'elle est débouchée elle est perdue. Lorsque vous avez été mordu par un serpent vous buvez ça. C'est efficace, ça ne laisse aucun trouble. Défunt mon oncle de M. avait été mordu par une vipère en changeant des fagots. Il s'était rendu immédiatement chez le médecin qui l'avait soigné. Et bien tous les ans à la même époque, il ressentait un mal très violent au petit doigt où il avait été mordu. Il lui semblait qu'il venait juste d'être mordu. Alors le vieux qui a donné le secret (le remède) qui est mort également lui dit :*

— *"attends, tu n'as qu'a passer je t'en donnerai un verre !"*

*Il lui donne un verre de vin blanc. Ce n'est pas trop bon mais enfin il faut le boire quand même. Le mal ne lui est jamais revenu par la suite. C'est formidable ! Il y a pourtant longtemps que le serpent l'avait mordu. J'ai eu une petite chienne qui était prête à crever après s'être fait mordre par une vipère. C'était une jolie petite chienne de chasse à laquelle je tenais. Dans un champ, elle se fait mordre par une vipère. Je la ramène. Elle ne pouvait plus marcher. Je l'ai mise dans la grange et nous lui avons fait boire de force, à la cuillère, de cette drogue. Nous sommes allés déjeuner. Elle dor-*

*maint, je me suis dit, elle sera bientôt crevée, il n'y a pas d'histoire. Elle ne pouvait plus marcher, elle était inerte. Je m'en vais travailler. Le soir, je rentrais, ma femme me dit :*

*— "regarde donc ce qui me suit !"*

*La chienne était debout comme si elle n'avait jamais rien eu de mal. C'est formidable comme remède.*

*J.J.C. : C'est un vieux du coin qui vous l'avait appris ?*

*E.B. : ... Comment s'appelait-il ? Il habitait à Chapelle Bâton. C'est lui qui eut longtemps la recette. Il ne voulait la dire à personne. Il me l'avait donnée... Puis j'en ai vu d'autres cas. Il y avait un coq qui avait été mordu. J'étais chez un oncle, nous rentions des gerbes. Ce coq avait la tête toute enflée, il tombait partout, il crevait doucement. Eux aussi avaient de la drogue. Ils sont allés en chercher et en ont fait boire une ou deux cuillerées au coq. Nous repartons chercher des gerbes. Au retour, il chantait sous le gerbier avec les poules... C'est formidable. Pour les chèvres c'est aussi efficace. Il y avait un chasseur qui chassait avec moi. Tout d'un coup il s'écrie :*

*— "Bon Dieu ma chienne a été mordue !"*

*La chienne ne voulait plus marcher, elle ne voulait plus le suivre. Il l'a portée jusqu'à la maison. Nous avons attrapé une bouteille et nous lui en avons fait boire. Il dit :*

*— "Je vais te la laisser, je retournerai la chercher demain !" Le lendemain matin elle était complètement guérie. Aussitôt que vous avez bu de ça, vous pissiez blanc comme du lait, ça se porte dans l'urine.*

*J.J.C. : Vous en préparez tous les ans ?*

*E.B. : Il y a longtemps que je n'en ai pas préparé. Je croyais en avoir encore, mais ma femme y a regardé l'autre jour, il n'en reste plus. Il faudrait que j'en prépare, car c'est très intéressant d'en avoir.*

*J.J.C. : Y a-t-il une saison pour cueillir les plantes ?*

*E.B. : Il faut les cueillir à la saison de "la reine des prés". Il faut que la "reine des prés" soit fleurie...*

*J.J.C. : Et que prend-on, tout, la tige, la fleur ?*

*E.B. : Vous coupez le bouquet. On prend un peu de la tige et de la fleur surtout la fleur. La feuille de cassis on la trouve à la même saison, c'est le printemps. La "croisette blanche" c'est une plante qui grimpe dans les petites épines (les buissons), le long des routes ou des chemins. Ça sent assez fort. La "croisette jaune" pousse dans les buissons également. Les feuilles poussent en rond autour de la tige et, à chaque étage, il y a des petites fleurs jaunes dedans disposées en croix. Ça sent très fort, une odeur de miel. La "reine des*

*prés" sent un peu une odeur également. Vous mélangez bien ça ensemble, il n'y a pas d'autres façons. C'est une recette qui ne devrait pas se perdre, car elle est très utile...*

Voici donc un rapide tour d'horizon qui ne représente, à n'en pas douter, qu'un embryon de ce que pourrait donner comme résultat une enquête systématique sur ce thème. Mais, le temps presse. Que renferment ces récits ? Quels symboles représentent-ils ? Ils ne possèdent pas tous le même degré de signification. Sans être spécialiste de la mythologie, on peut constater que les récits consacrés aux "cocatrix" et au serpent gardien d'un trésor semblent appartenir à des "mythes anciens". Qu'en est-il des autres, de ces accouplements, de ces rapports entre serpents et autres animaux, entre serpents et humains ? De nombreux matériaux qui demeurent encore à collecter pourraient certainement, par recoupements et comparaisons, apporter un éclaircissement sur ces croyances qui entourent les reptiles d'une aura mystérieuse. Peut-être serait-il possible alors de rassembler les pièces éparses du puzzle d'un mythe concernant LE serpent, mythe auquel pourrait appartenir tous ces récits qui, pour l'instant, nous semblent muets. Peut-être une recherche révélerait-elle une organisation logique de ces croyances dont le signifié nous échappe totalement. C'est la raison pour laquelle, en l'absence d'une grille de lecture et d'analyse, devons-nous nous abstenir de porter un jugement à partir de critères d'aujourd'hui sur ces récits d'un autre âge.

Jean-Jacques CHEVRIER

Responsable de l'Atelier de Recherche Ethnologique de l'U.P.C.P.  
(Union - Poitou - Charentes pour la Culture Populaire)

# RÉPARTITION

## RÉPARTITION DES TORTUES DE MER SUR LES CÔTES OUEST AFRICAINES

par

Jacques MAIGRET

Les tortues de mer, fréquentes sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, sont bien connues des pêcheurs de l'Atlantique tropical qui les capturent dans leurs filets. Elles sont même exploitées par les populations côtières dans certaines régions particulièrement démunies. Toutefois, les études les concernant sont rares, seul CADENAT (1949) a publié quelques observations sur les populations du Sénégal, précisant les travaux de VILLIERS (1948). Durant 8 ans, nous avons réuni les observations de tortues de mer dans cette région, tant au Sénégal qu'en Mauritanie, afin de préparer un projet d'étude du statut des populations, dans le cadre de la Direction des Parcs nationaux du Sénégal et du W.W.F./U.I.C.N. Un certain nombre d'observations, notamment sur les pontes, ont déjà été publiées (MAIGRET, 1977 et 1978). Cette communication complète les précédentes observations.

---

N.D.L.R. Communication présentée aux journées annuelles de Montpellier. 30 juin - 3 juillet 1983.

## 1 - Etat des observations

### 1.1. - Famille des *Cheloniidae*

#### *CHELONIA MYDAS LINNE*

La Tortue verte est la plus fréquente dans la région et les observations sont nombreuses, notamment dans les zones peu profondes occupées par des herbiers de phanérogames. Elle représente 85 % des captures de tortues de mer effectuées sur le Banc d'Arguin en Mauritanie où elle est exploitée par les pêcheurs Imraguen. Les tortues constituent en effet une ressource indispensable pour ces populations isolées dans une région où l'élevage du bétail est presque impossible. Ils les capturent au filet droit ou au harpon. Les tortues vivantes sont placées dans des lagunes côtières fermées où elles se conservent en attendant d'être tuées suivant les besoins en viande. Elles sont également capturées au Sénégal dans les villages de pêcheurs. Il est difficile d'estimer l'importance de ces prélèvements mais d'après une enquête effectuée en 1977 par le Conservateur du Parc national de la Langue de Barbarie, située dans l'embouchure du fleuve Sénégal, les captures de tortues de mer auraient augmenté dans cette région depuis le début de la période de sécheresse qui sévit sur le Sahel, provoquant une hausse des prix de la viande sur les marchés des villes, de sorte que les populations côtières se seraient tournées vers les tortues pour subvenir à leurs besoins.

La Tortue verte a été observée à de nombreuses reprises le long de la plupart des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, elle est surtout abondante dans les embouchures des "fleuves" Casamance et Gambie, les chenaux du delta du Saloum et la région de Joal. En 1979, plusieurs individus ont été trouvés échoués sur les plages de cette région<sup>(1)</sup>. Elle fréquente également la Petite Côte, au sud du Cap Vert, mais elle y paraît moins abondante que dans les secteurs précédents, ainsi qu'au nord de Dakar (Kayar, Fass-Boy et Saint-Louis). Cette répartition est liée à la présence des herbiers de phanérogames.

En Mauritanie, elle est présente sur toute la côte, avec une abondance particulière sur les hauts fonds du Banc d'Arguin caractérisés par l'abondance des herbiers. Autour de la pointe des Coquilles dans la baie du Lévrier et au cap Tafarit sur le banc, on rencontre en abondance des tortues de petite taille (30 à 40 cm) <sup>(2)</sup>.

#### *CARETTA CARETTA LINNE*

La Tortue caouanne ou Caret est beaucoup moins fréquente que la

---

(1) La peau présentait des kystes et des pustules sur la tête, les épaules et les membres, semblant dus à des parasites. Des prélèvements ont été confiés au laboratoire de médecine vétérinaire de Dakar pour analyse.

(2) Il s'agit toujours de la longueur de la carapace.

précédente dans cette partie de l'Atlantique. Elle est observée dans la région du Cap Vert, de Kayar, dans le delta du Saloum. En Mauritanie, on la trouve au large et dans la baie du Lévrier où elle ne fréquente que la partie ouest de la baie, plus profonde et subissant les influences du large. Cette différence de répartition s'explique par les exigences de l'espèce, non inféodée aux herbiers, ayant un régime alimentaire nettement carnivore tandis que *C. mydas* est essentiellement herbivore lorsqu'elle est adulte. Supportant des eaux plus fraîches, cette espèce est signalée aux îles Canaries (BRONGESMA, 1968) et se rencontre encore, bien qu'elle s'y raréfie, en Méditerranée.

#### *ERETMOCHELYS IMBRICATA* LINNE

C'est une tortue peu fréquente sur les côtes nord-ouest de l'Afrique où elle est représentée par la sous-espèce typique *E. imbricata imbricata* (VILLIERS, 1948). Elle a été signalée au Sénégal par CADENAT durant les années cinquante à Hann et à Dakar. Nous n'en avons rencontré qu'à Nianing sur la petite côte, au nord du delta du Saloum, et au Cap Skirring en Casamance. Elle est également capturée par les pêcheurs de Betenti dans le delta du Saloum.

En Mauritanie, elle paraît plus fréquente le long de la côte, entre le cap Timiris et Saint-Louis. C'est dans cette région qu'elle était capturée régulièrement par les langoustiers bretons qui mouillaient leurs filets entre 8 et 15 m de profondeur. Au cours des années 1970-1975, chaque bateau capturait 2 à 3 individus au cours de la saison de pêche. La plupart d'entre elles ont été naturalisées et rapportées en France. Il s'agit toujours de petits individus dont la carapace dépasse rarement 40 cm de long. Nous ne l'avons capturée qu'une seule fois sur le Banc d'Arguin, le 6 mars 1981, dans les chenaux de la presqu'île d'Iwick. Il est curieux de remarquer que cette espèce n'est pratiquement pas pêchée par les Imraguen. Elle est encore abondante aux îles du Cap Vert où l'écaillage de tortue est toujours travaillée.

#### *LEPIDOCHELYS* sp.

L'espèce *Lepidochelys olivacea* (ESCHSCHOLTZ, 1829) a été signalée sur la côte ouest africaine par CADENAT qui l'a observée à plusieurs reprises à Gorée, à proximité de Dakar, mais sa ressemblance avec *Caretta caretta* peut la faire confondre avec celle-ci par un observateur non spécialiste. Toutefois, depuis 1975, nous avons porté une attention particulière à cette espèce, tant au Sénégal qu'en Mauritanie, et nous n'avons observé que deux carapaces pouvant, avec certitude, être attribuées à cette espèce : l'une à Joal dans les collections du Service des pêches, l'autre à Kayar, port piroguier situé au nord de Dakar. Aucune carapace de cette espèce n'a été vue en Mauritanie. Il est probable que le Sénégal constitue la limite nord de répartition de cette espèce, d'autant que CADENAT la rapporte à la sous-espèce *L. olivacea olivacea* répandue dans l'océan Indien et le Pacifique.

L'espèce *Lepidochelys kemp*i répandue dans l'Atlantique ouest (Amérique, Caraïbes, Mexique) peut être rencontrée également dans le nord de l'Afrique. Elle est signalée à Madère (BRONGERSMA, 1968). En mai 1982, lors d'un retour en France, Yves KERNALEGUEN, commandant du langoustier douarneniste Rio del Oro, nous a rapporté avoir observé par 33°N et 74°W, dans les eaux à 21°, des milliers de tortues nageant en surface. 75 d'entre elles ont été capturées, elles mesuraient toutes la même taille, environ 30 cm. L'une d'entre elles a pu être déterminée comme *L. kemp*i.

### 1.2. - Famille des Dermochelyidae

#### DERMOCHELYS CORIACEA LINNE

La Tortue luth est fréquente dans cette région de l'Atlantique. Elle est souvent observée au large par des navires (Rapport de mission du N.O. BAFFIN, 1977). Nous avons déjà signalé (1977) des échouages à Rufisque, Bargny, Joal, sur la petite côte et dans le Parc national de la Langue de Barbarie au nord du Sénégal.

En Mauritanie nous n'en avons vu qu'une seule entre 1970 et 1975 qui avait été capturée par un sennear au cap Blanc (MAIGRET, 1975) ; la carapace mesurait 170 cm de long.

Au cours des 3 dernières années de nombreuses observations ont été effectuées sur les côtes nord mauritaniennes et plusieurs individus ont été capturés par les pêcheurs dans la baie du Lévrier, certains se sont échoués sur les plages. Il est possible que les pêcheurs et le public, sensibilisés par l'action du CNROP, nous aient signalé les échouages et les captures mais cela n'explique pas, ni une telle augmentation des observations, ni le fait que les tortues semblaient rentrer dans la baie du Lévrier, l'une d'entre elles ayant même été capturée dans la baie du Repos, petit diverticule situé au fond de la baie du Cansado, servant de port à la pêche artisanale et dont le chenal d'accès large de 150 m à moins d'un mètre de profondeur à marée basse.

## 2 - Reproduction et pontes

Des pontes de tortues de mer ont été signalées à plusieurs reprises sur les côtes ouest africaines, mais il est encore difficile de définir la situation actuelle de façon précise, faute d'observations des plages susceptibles d'être visitées. Il s'agit la plupart du temps de plages désertiques, difficiles d'accès tant depuis la terre que depuis la mer, pratiquement inhabitées sur des distances de 400 à 800 km. Aucune prospection systématique n'a été entreprise jusqu'à présent et seules quelques missions organisées depuis Nouadhibou ont permis de signaler des nids au cap d'Arguin dans la partie nord du Banc d'Arguin en Mauritanie (MAIGRET, 1975). La ponte avait eu lieu en fin juillet, aussitôt après la marée de vive eau.

Les tortues vertes se reproduisent également sur la côte nord de la presqu'île d'Iwick et au sud du cap Timiris d'après les pêcheurs Imraguen qui observent fréquemment en juin et juillet des accouplements de *Chelonia mydas* dans les chenaux.

La plage entre le cap Timiris et Nouakchott puis Saint-Louis n'a jamais été prospectée mais les pêcheurs affirment que toutes les espèces de tortues de la région s'y reproduisent, y compris la Tortue luth.

Au Sénégal des observations anciennes font état de pontes sur différentes plages (CADENAT, 1949 ; MAIGRET, 1978) tant au Nord du Cap Vert qu'au Sud.

— la Langue de Barbarie : une enquête menée auprès des pêcheurs par les gardes du Parc national fait état de quelques 200 pontes sur les plages de la région il y a une vingtaine d'années. Actuellement ceux-ci affirment en recenser moins de 10 au cours des dernières années et deux seulement auraient été vues en 1977. Il s'agit de *C. mydas*.

En 1977 des montées de *D. coriacea* et *C. mydas* auraient été observées à deux reprises par les gardes du Parc national. DUPUY signale également des traces en février-mars 1979, observées par avion. Au sud, des tortues femelles avec des oeufs sont fréquemment capturées à Fass Boy et Kayar, ce qui semblerait indiquer des pontes sur les plages entre Saint-Louis et Dakar mais cette côte, longue de 200 km, est peu fréquentée.

Sur la presqu'île du Cap Vert, CADENAT signale en 1949 des pontes de *C. caretta* en juillet - éclosion en novembre - sur la plage des Almadies. Actuellement cette plage est urbanisée, la ponte de tortues y est donc peu probable, par contre le 19 octobre 1977, 50 jeunes Tortues de Caret ont été trouvées sur une plage de l'île de la Madeleine (Parc national situé au large de Dakar). L'année suivante des traces de nids ont été observées en novembre.

Dans le Saloum, la ponte de Tortue luth a été signalée par CADENAT sur la pointe de Sangomar entre le 1er et le 20 août. L'éclosion de jeunes a été signalée deux fois dans le secteur :

- en 1962 au cours de la deuxième quinzaine de février, au sud de Palmarin,
- le 11 mars 1963 où 52 jeunes Tortues luth ont été observées, quelques unes sont conservées dans les collections du Musée de la Mer de Gorée.

Plus récemment des pontes indéterminées ont été signalées :

- au sud du delta du Saloum, 7 nids le 27 juillet 1978 à l'entrée du bolon de Djimack,
- au nord du delta de la Casamance : 4 nids les 13, 28 juillet et 12 août 1980.

Il est probable qu'il s'agisse de *C. mydas*.

### 3 - Conclusion

D'après les observations précédentes 3 espèces : *C. mydas*, *C. caretta* et *D. coriacea* se reproduiraient sur la côte ouest-africaine. Les autres espèces n'ont pas été signalées mais on peut penser que *E. imbricata* s'y reproduit également. La période de ponte principale se situe fin juillet-début août et les éclosions auraient lieu en octobre-novembre. Les observations de CADENAT (1962, 1963) et celles de DUPUY (1977) laissent penser qu'il existerait une deuxième période de ponte en hiver, notamment pour *D. coriacea*.

Il est probable que des prospections plus intenses permettraient de découvrir d'autres sites de pontes puisque actuellement seules les régions protégées (parcs nationaux) sont l'objet d'une surveillance épisodique. Elles sont indispensables pour évaluer l'importance des populations de cette région dans la population mondiale et le statut actuel des espèces.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRONGERSMA, L.D. (1968). - Notes upon some turtles from the Canary Islands and from Madeira. *Koninkl. Nederl. Akademik van Wetenschappen, Amsterdam, Proceedings, series C*, 71 (2) p. 128-136.
- CADENAT, J. (1949). - Notes sur les tortues marines des côtes du Sénégal. *Bull. IFAN*, 11 (1 et 2), p. 16-35.
- MAIGRET, J. (1975). - Notes faunistiques, 1.- Les tortues du banc d'Arguin. *Bull. Labo. Pêches, Nouadhibou*; n°4, décembre 1975, p. 116-118.
- MAIGRET, J. (1977). - Les tortues de mer du Sénégal. *Bull. Ass. Avanc. Sc. Nat. Sénégal*. 59, octobre 1977, p. 7-14, 2 fig.
- MAIGRET, J. (1978). Sea turtles nesting on the coast of Senegal. *Marine turtle newsletter, IUCN/SSC*, 8 July 1978, p. 4.
- VILLIERS, A. (1978). - Tortues et crocodiles de l'Afrique noire française. *Initiations africaines*, n° 15, IFAN, Dakar.

J. MAIGRET  
Musée océanographique  
Avenue Saint-Martin  
MC 98000 MONACO

DATE	LIEU	NOMBRE ET TAILLE	OBSERVATIONS
Fin juillet 1977	Parc national, Langue de Barbarie	qq.	observées en mer
Début août 1977	Parc national, Langue de Barbarie	qq. 2 x 2	trois observées sur la plage observée sur la plage
Mai 1978	Joal, C.E. des pêches Joal, plage et marché Kayar Delta du Saloum	— — nb 7	oeufs et jeunes tortues carapaces et tortues dépecées carapaces échouées sur la plage ou capturées par les pêcheurs carapaces dépouille et viande
Fév. mars 1979	Nianing	3	
13 juin 1979	Ruffisque, marché		
Juin à septembre 1980	R.O. de Kalissaye	50	
16 mars 1980	Baie de l'Etoile	1 indéterminé	entrée des chenaux et pointe échouée sur la plage
7.8 et 9 mai 1980	Iwick, baie d'Arguin	1 Mâle, 114 cm 1 Femelle, 95 cm 1 Femelle, 71 cm	capturée par les Imraguen
		2	carapaces
		5	carapaces
27 septembre 1980	Nouadhibou Baie d'Arguin, île Marguerite	17 (40 à 50 kg) 16 F. + 1 M.	capturées au filet tournant
11 juillet 1981	Nouadhibou	4 (70 à 80 cm)	carapaces
14 juillet 1981	Nouadhibou	1 (80 cm)	échouée sur la plage
6 décembre 1981	Baie du Lévrier, baie de l'Etoile	1 indéterminé	échouée sur la plage

**Tableau 1.** - Observations de *Chelonia mydas* en 1977-1981 au Sénégal et en Mauritanie.

qq = quelques unes, nb = nombreuses, 70 à 80 = 70 à 80 cm, Lc = longueur carapace, M = mâle F = femelle, N.O. BAFFIN = Navire Océanographique BAFFIN (Canada) C.N.R.O.P. = Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches (Nouadhibou, Mauritanie).

DATE	LIEU	NOMBRE	OBSERVATIONS
19 octobre 1977	Ile des Madeleine, Dakar	50	jeunes individus à l'éclosion
18 mai 1978	Kayar	5	carapaces
Fév-mars 1979	P.N. Delta du Saloum	3	carapaces
12 avril 1982	Nouadhibou - Cansado	1	échouée sur la plage
Août 1982	Baie de Cansado	3	échouée sur la plage
30 janvier 1981	Baie du Lévrier	1	échouée
7 mai 1980	Baie du Lévrier, Pt des Coquilles	1	capturée dans filet, taille 45 cm
7 juin 1980	Baie de Cansado	1	échouée, taille 49 cm
14 juillet 1981	Pt des crabes	1	capturée dans filet, taille 80 cm
9 décembre 1981	Baie du Lévrier	1	flottant sur l'eau

**Tableau 2.** - Observations de *Caretta caretta* entre 1977 et 1982.

DATE	LIEU	NOMBRE	OBSERVATIONS
(1) Fév.-mars 1979	Nianing, Petite Côte	1	carapace
6 mars 1981	Iwick - baie d'Arguin	1 Femelle	longueur 50 cm
11 juillet 1981	Nouadhibou	1	écaille longueur 70 cm
(2) 1979	Joal (coll. Service des pêches)	1	carapaces
1979	Kayar	1	carapace
(3) Mai 1982	33°N., 74°W.	milliers	observation faite par Y. KERNALEGUEN "RIO DEL ORO"

**Tableau 3** - Observations de *Eretmochelys imbricata* (1), *Lepidochelys olivacea* (2) et *Lepidochelys kempfi* (3) entre 1977 et 1982.

DATE	TYPE	NOMBRE	LIEU	TAILLE
<b>SENEGAL</b> 14 juin 1977	échouage	1	Langue de Barbarie	poids : 200/250 kg
Août 1977	observations	pl.	Langue de Barbarie	L = 183 cm, 1 =
23 juin 1979	échouage	2	Langue de Barbarie	83
"période hivernale" 1980	échouage	2	Langue de Barbarie	
<b>MAURITANIE</b> 21 mars 1980	échouage	1	baie de l'Etoile	L = 155 cm, Mâle
mars 1980	observations	1	baie de Cansoda	L = 143 cm, Mâle
12 janvier 1981	échouage	1	baie du Repos	carapace
14 février 1981	capture	1	pt. de Cansoda	L = 150 cm, Femelle
18 avril 1981	capture	1	baie du Lévrier	L = 150/180 cm
22 mai 1981	capture chalut	1	17°24 W., 20°50 N	poids : 600 kg
6 décembre 1981	pélagique	1 + 8	plage SIGP	aurait été captu- rés dans la baie
avril 1982	échouage/capture	1	large du cap Timiris, N.O. ERNST HAECKEL	du Lévrier T° 20/21° C
2 juin 1982	observé en mer	1	P.300m, 19°10'N., langoustier JOLIOT CURIE	

**Tableau 4** - Observations de *Dermochelys coriacea* entre 1977 et 1982

LIEU	DATE	NOMBRE DE NIDS	ESPECES	OBSERVATIONS
Langue de Barbarie	début hivernage	200	C. mydas	enquête auprès des pêcheurs sur les années (10-15 ans) ponte à marée haute par clair de lune.
Langue de Barbarie	15/30 juillet 1977	2	indéterminée	traces observées sur la plage.
Langue de Barbarie	début août 1977	—	D. coriacea	observées à 2 reprises sur la plage
Ile des Madeleines	19 octobre 1977	50	C. mydas C. caretta	50 jeunes à l'éclosion, trouvée sur la plage de l'île.
Joal			C. mydas	oeufs et jeunes tortues dans la collection du service des pêches.
Fass Boy			indéterminée	durant la saison des pluies, pêche de tortues avec des oeufs à proximité de la plage ce qui indiquerait une zone de ponte.
Djinack	27 juillet 1978	7	indéterminée	400 à 500 m à l'ouest de l'embouchure du Bolon (gardes P.N. Saloum).
Langue de Barbarie	fév-mars 1979		indéterminée	obs. de traces de tortues sur la plage lors d'un survol de A.R.
R.O. Kalissaye, Casamance	13 juillet 1980 28 juillet 1980 12 août 1980	2 1 1	indéterminée	DUPUY. (Dir. P.N. Sénégal) ponte à marée haute par pleine lune. Obs. C. SAGNA (Conservateur R.O.K.)

**Tableau 5** - Pontes des Tortues de mer sur les côtes de Mauritanie et du Sénégal.

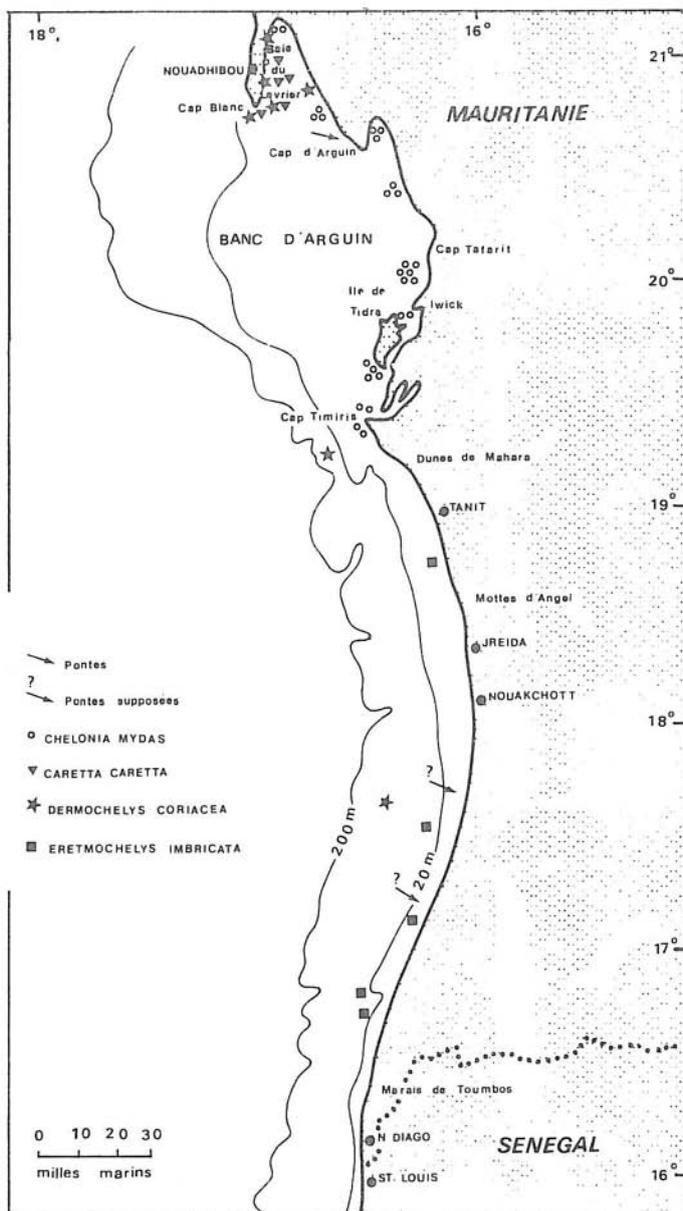


fig.1 - Observations des Tortues de mer sur les côtes de Mauritanie.

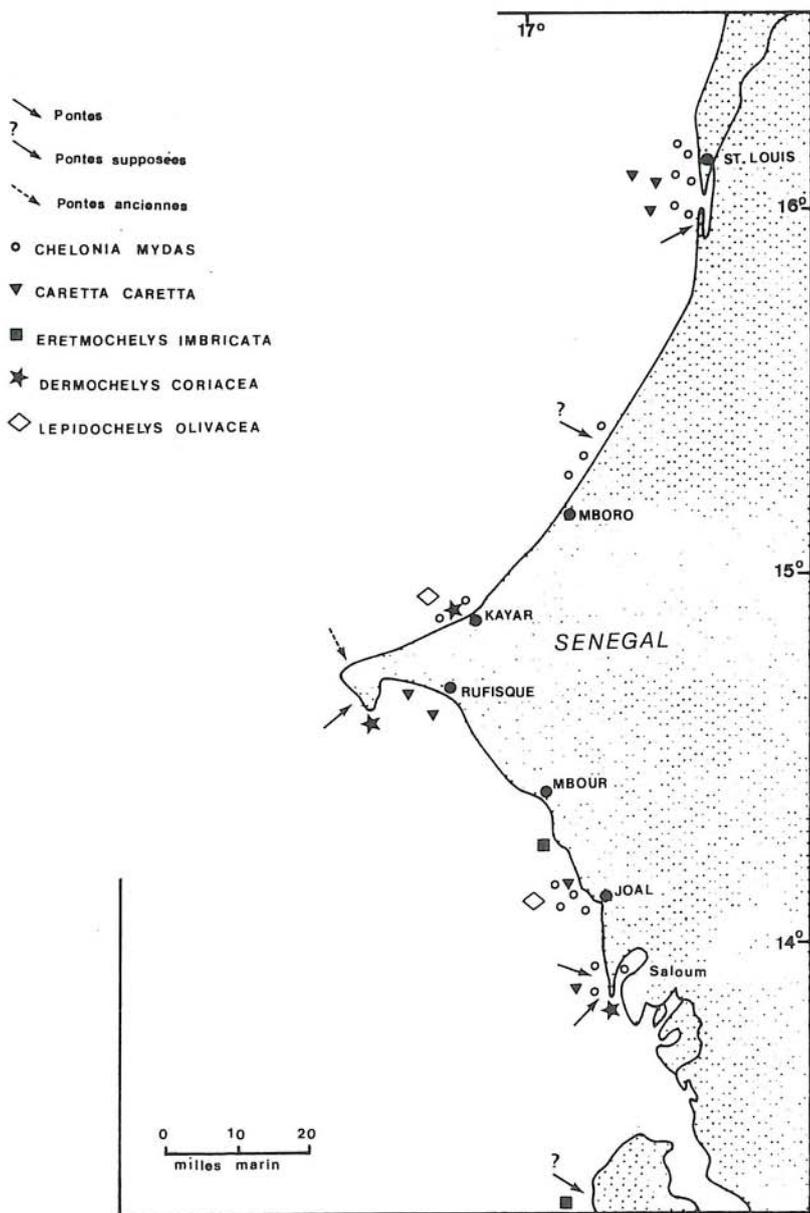


Fig.2 - Observations des Tortues de mer sur les côtes du Sénégal.

# ÉCOLOGIE

## ÉMERGENCE PRINTANIÈRE DE JEUNES CISTUDES EN BRENNE

par

Jean SERVAN

Des émergences de jeunes cistudes (*Emys orbicularis*) dans la nature ont été observées en plusieurs lieux de la Brenne (Indre) au cours du printemps 1983. Les pontes avaient été déposées par les femelles au cours du mois de juin 1982, la saison de ponte commençant fin mai et se terminant en juillet dans cette région. Les périodes d'émergence en Brenne peuvent être en fin d'été ou en automne : Rollinat (1934) cite que l'émergence se produit les années chaudes deux mois après la ponte, soit en septembre, octobre ou novembre ; mais lors d'étés frais, quelques pontes éclosent aux premières pluies de printemps. Pieau (comm. pers.) a observé des jeunes cistudes qui avaient éclos mais n'avaient pas encore émergé au cours du mois de septembre. Le phénomène d'hivernage est également connu pour plusieurs espèces nord-américaines (cf bibliographie).

### Les observations du printemps 1983

1 - Etang du Pied du Tour, commune de Migné

25 avril : découverte de deux cistudes émergentes sur un chemin de terre bordé de chaque côté par une lande,

26 avril : découverte d'une autre émergente sur le même chemin à environ 10 m du lieu d'observation de la veille,

27 avril : découverte dans un autre secteur de l'étang de 7 cadavres frais de jeunes émergentes sur une langue de terre surélevée couverte de graminées ; les cistudes présentaient une large ouverture sur le plastron, au niveau de la cicatrice ombilicale.

## 2 — Etang sur la commune de Luzeret

Le 24 mai 1983, sur un site de ponte connu (observation de pontes en juin 1982), 7 émergentes étaient découvertes sur une prairie sèche à 5 m environ d'un trou de ponte. Les 7 individus étaient sur une surface de 2 m<sup>2</sup>, répartis de façon apparemment aléatoire, aucun individu ne se trouvait très proche des autres. La direction générale était celle de l'étang distant de 50 m environ.

La constatation simultanée de plusieurs émergences au printemps 1983 montre que le phénomène a été assez général cette année là.

## Discussion

Chez *Chelydra serpentina*, la durée d'incubation est étroitement liée à la température : Yntema (1978) a montré que plus la température est élevée (jusqu'à 30°C) plus le développement embryonnaire est rapide et qu'à une température de 20°C, ce développement est très ralenti.

Dans la nature, il est plus facile de déterminer non pas la durée d'incubation *sensu stricto* (espace de temps compris entre la ponte et l'éclosion) mais l'espace de temps entre la ponte et l'émergence comprenant la durée d'incubation plus le temps écoulé entre l'éclosion et l'émergence.

D'autre part, il faut mettre en relation la répartition de la Cistude (absente au Nord de la Loire) avec la répartition de la température en France et notamment la température dans le sol à 10 cm de profondeur. Il apparaît que la différence des moyennes entre Bourges (même région climatique que la Brenne) et Le Bourget est faible (moins de 1°C). Par contre il existe une différence sensible dans le nombre de journées où la température est élevée, Bourges ayant plus de journées chaudes que Le Bourget.

De nombreuses pontes n'ont pas émergé à l'automne alors que la période estivale a été chaude : la température moyenne sous abri (et par conséquent dans le sol) a été élevée en juin (+ 1,2°), en juillet (+ 1,7°) et en septembre (+ 1,8°) mais plus fraîche en août (- 0,7°) par rapport à la moyenne 1931-1960. La température à - 10 cm à 18h TU a globalement oscillé entre 20 et 28° de juin jusqu'au 21 septembre (elle

n'a pas dépassé 20° par la suite). Cette température relevée par la Météorologie nationale est prise sur un sol plat selon une certaine normalisation et sont inférieures à celle régnant au niveau des oeufs qui sont en général pondus dans un sol sec bien exposé.

## Conclusion

En 1982-83, après un été chaud, de nombreuses pontes n'ont donné des émergents qu'au printemps suivant. L'hivernage semble donc fréquent dans cette région pour cette espèce notamment les années où la température estivale est moyenne, et on peut même supposer que quand les conditions climatiques sont trop défavorables le recrutement pour certaines cohortes est très faible voire nul.

Une conséquence pratique de ce phénomène est la destruction involontaire des pontes déposées dans les cultures lors des labours d'automne, d'hiver ou même de printemps ; or les pontes dans de tels milieux ne sont pas rares.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAGLE, F.R., 1944. - Activity and winter changes in hatchings *Pseudemys*. *Copeia*, 1 : 105-9.

ERNST, C.H., 1970. - Reproduction in *Clemmys guttata*, *Herpetol.*, 26 : 228-32.

GIBBONS J.W., 1969. - Ecology and population dynamics of the chicken turtle *Deirochelys reticularia*. *Copeia*, 4 : 669-676.

GRAHAM, T.G., 1971. - Eggs and hatchings of the red-bellied turtle, *Chrysemys rubriventris* from Plymouth Massachusetts. *Journ. Herpetol.*, 5 : 59-60.

HARTWEGG, N., 1944. - Spring emergence of painted turtle hatchling *Copeia*, 1 : 20-22.

ROLLINAT, R., 1980. - La vie des reptiles de la France centrale. *Ed. SHF* Paris : 343p.

YNTEMA, C., 1978. - Incubation times for eggs of the turtle *Chelydra serpentina* (Testudines: Chelydridae) at various temperatures. *Herpetol.*, 34 : 274-7.

J. SERVAN

Laboratoire d'évolution des Systèmes naturels et modifiés. M.N.H.N.  
38 rue Geoffroy St Hilaire 75231 PARIS Cedex 05.

# BIBLIOGRAPHIE

## Résumé de Thèse

### **CONTRIBUTION A L'ETUDE DES FOSSES NASALES DES SAURIENS. STRUCTURE ET FONCTION DE LA GLANDE "A SELS" DES LEZARDS DESERTICOLES**

Michel LEMIRE - Thèse de Doctorat d'Etat ès Sciences - Soutenue le  
21 octobre 1983. Université de Paris 6

Les fosses nasales et la glande nasale externe qui leur est annexée interviennent dans plusieurs fonctions de relation. L'une d'entre elles, l'élimination nasale de sels constitue, chez les lézards terrestres, un mode particulier de rapport entre l'organisme et le milieu environnant, rarement considéré sous son aspect anatomofonctionnel.

Cet aspect est envisagé par la comparaison anatomique d'un grand nombre d'espèces et par l'utilisation conjointe de voies d'approche morphologique et physiologique chez quelques-unes. L'examen de la morphologie de la glande "à sels" et de ses variations fonctionnelles est suivi d'une analyse de son fonctionnement et de son rôle dans la régulation du milieu intérieur. L'étude de cet organe s'inscrit dans celle, plus générale, de l'ensemble des fosses nasales.

## *Anatomie descriptive*

L'étude descriptive porte sur 44 espèces de Lézards habitant pour la plupart des régions arides et chaudes. Ces espèces se répartissent dans huit familles dont deux (Iguanidés, Agamidés) sont très diversifiées. L'analyse comparative révèle l'extrême variabilité de la configuration des fosses nasales ainsi que celle du développement, de la composition cellulaire et de l'agencement tubulaire de la glande nasale externe des Sauriens. Elle est menée à l'aide de reconstructions graphiques, de l'histologie topographique, de l'histochimie, de l'histo-enzymologie et de la microscopie électronique. Ainsi conçue, elle a pour but de bien faire ressortir les changements anatomiques qui interviennent dans les structures nasales ainsi que la complexité des facteurs qui entrent en jeu.

Elle permet ensuite de classer les caractères anatomiques et de définir alors les "tendances" de chaque constituant des structures nasales : le vestibule, la chambre principale et sa conque, le système lacrymochoanal, la glande nasale externe et la capsule cartilagineuse. Ces "tendances" mettent en évidence, entre familles ou genres, des rapprochements ou des divergences qui sont confrontés aux hypothèses avancées dans certaines interprétations phylogénétiques récentes, fondées sur d'autres caractères anatomiques.

Ces "tendances" paraissent particulièrement nettes dans la glande nasale externe, dont la spécialisation en glande "à sels" est marquée par la différenciation de portions tubulaires particulières, les segments "striés". Ceux-ci sont garnis de cellules "à sels", ainsi dénommées car elles interviennent dans l'excrétion électrolytique. Elles permettent de confronter les dispositions anatomiques observées aux niveaux macroscopique, microscopique et ultra-structural, chez les formes actuelles, aux données phylogénétiques et aux caractéristiques écologiques des espèces. L'anatomie vient à la rencontre de la systématique et de l'écologie ; la signification adaptative des glandes "à sels" des Lézards terrestres est ainsi abordée.

La possession d'une glande nasale "à sels" semble avant tout liée à la position systématique de l'animal, mais son développement et sa pleine utilisation sont fonction du régime alimentaire et du mode de vie. La spécialisation de la glande apparaît plus marquée, sous plusieurs aspects, chez les Lézards herbivores déserticoles (plusieurs Iguanidés et un Agamidé) que chez les formes carnivores, en raison : de l'important apport électrolytique (de potassium surtout) par voie alimentaire, du difficile équilibre hydrique en rapport avec la faible disponibilité de l'eau et des pertes accrues et de la faible teneur protéinique de la nourriture qui limite l'excrétion cloacale.

## *Anatomie fonctionnelle*

L'analyse comparative conduit à définir les modalités anatomiques

de spécialisation fonctionnelle de la glande, en rapport avec la production d'une solution saline hypertonique, tant au niveau de l'organe lui-même que de l'arrangement ou de la structure cellulaire.

Quatre types principaux de glandes nasales "à sels" sont définis chez les Sauriens. La possession de segments "striés", garnis exclusivement de cellules "à sels" et représentant un nombre suffisant de cellules spécialisées, paraît nécessaire à la production d'un fluide hyperosmotique.

La différenciation cytologique constitue le phénomène primordial. Elle se traduit par des dispositions communes à tous les épithéliums transportant activement des électrolytes : large surface d'absorption réalisée à la faveur de plicatures membranaires, essentiellement latérales, et important équipement mitochondrial, visibles en microscopie électronique ; haut niveau d'activité des enzymes oxydoréductrices et énergétiques et présence d'ATPase Na-K, révélés par l'analyse enzymologique.

L'étude est complétée par une analyse expérimentale cherchant à définir les modifications apportées par diverses surcharges. Les différents aspects ultrastructuraux des cellules "à sels" sont vraisemblablement l'expression de stades fonctionnels variables d'un même type cellulaire et fonction de la variabilité de la sécrétion. La largeur des espaces intercellulaires se modifie en rapport avec le volume de sécrétion saline produite. L'accroissement de la fonction électrolytique ne retentit pas sur la constitution primitive des cellules, ni sur leur renouvellement ou leur multiplication.

L'ontogénèse de la fonction saline est également abordée. Cette fonction particulière s'instaure au moment de la naissance ; elle constitue ainsi une pré-adaptation, contrastant, sur de nombreux points, anatomiques et physiologiques, avec le "modèle" d'élimination extrarénale des Oiseaux marins, qui lui est souvent appliqué.

Enfin, l'origine des cellules "à sels" est à rechercher dans la transformation d'une catégorie d'éléments glandulaires classiques.

### *Analyse physiologique*

L'analyse de l'élimination saline nasale est effectuée chez des espèces sahariennes, à la fois en laboratoire et sur le terrain.

L'étude expérimentale concerne le fonctionnement et le contrôle de la glande "à sels", encore très mal connus chez les Sauriens. Chez les espèces herbivores, la glande est sensible avant tout aux variations du rapport  $K^+ / Na^+$  dans le plasma. La sécrétion nasale répond étroitement à la spécificité des sollicitations électrolytiques naturelles auxquelles est

soumis l'animal. Cependant, elle est caractérisée par sa variabilité, tant quantitative que qualitative, soit interspécifique, soit intraspécifique, en relation avec une acclimatation, plus ou moins rapide, de l'individu aux conditions antérieures.

L'analyse écophysiological vise d'abord à préciser le rôle de la sécrétion saline extrarénale dans la balance hydrominérale des individus évoluant dans leur milieu naturel. Elle permet de passer à l'échelle de la population. Une étude saisonnière, portant sur plusieurs années, a été effectuée chez deux Lézards sahariens dont on connaît relativement bien l'écologie et l'éthologie.

L'élimination nasale d'électrolytes intervient dans des conditions saisonnières bien définies et probablement de manière différente chez les formes carnivores et herbivores. Son rôle semble plus limité que ne le laissaient supposer les premières observations. La faculté particulière d'adaptation des espèces déserticoles réside essentiellement dans les tolérances élevées au déséquilibre de la balance hydrominérale.

Cette étude physiologique amène naturellement à envisager les réponses de l'organisme entier aux contraintes de l'environnement. De telles recherches se développent actuellement dans de nombreux pays, mais les lézards sahariens restent encore mal connus. Chez les formes végétariennes, les variations de la condition corporelle sont beaucoup plus importantes que chez les formes carnivores, en raison de leur liaison étroite avec les conditions nutritionnelles et climatiques.

L'examen des relations forme-fonction-milieu constitue une orientation particulièrement enrichissante de recherche pluridisciplinaire. Elle ouvre la voie à de nombreux travaux, tant sur les plans morphologique, biochimique, physiologique, écologique ou écophysiological. L'analyse comparative de quelques espèces sauriennes judicieusement choisies peut constituer un excellent modèle permettant d'envisager les stratégies adaptatives à des conditions de vie très inhospitalières.

Résumé communiqué par l'auteur

M. LEMIRE

Laboratoire d'anatomie comparée. Museum national d'Histoire Naturelle  
55, rue de Buffon 75005 PARIS

Herpetofauna

'Zeitschrift für den Terrarianer'

Adresse : Postfach 11 10, Stuttgarter Strasse 35, 7056 WEINSTADT, R.F.A.

Février 1983, 5 (22)

Avril 1983, 5 (23)

JOACHIM BROCK Erfahrungen mit dem Mohrenkaiman - <i>Melanosuchus niger</i> .....	6
CONSTANZE EPFELREIN, KLAUS-DEITER KÜHNEL, UDO SCHWARZER Bemerkungen zur Herpetofauna der Toskana Teil 2: Die Amphibien .....	11
LUDWIG TRUTNAU <i>Clemmys insculpta</i> (LE CONTE 1830), eine bemerkenswerte Sumpfschildkröte aus dem nordöstlichen Nordamerika .....	14
UDO STRATHEMANN <i>Leimadophis viridis</i> und <i>Leimadophis sagittifer</i> im Hydrokulturrarium .....	23
PETER UETZ Bemerkungen zur Inkubation von <i>Chamaeleo laccigatus</i> unter künstlichen Bedingungen .....	26
ROLF BECHTER & J. LESCURÉ <i>Dendrobates quinquevittatus</i> ; Fortpflanzungsverhalten im Terrarium und Vielgestaltigkeit der Art (Teil 2) .....	28

Juin 1983, 5 (24)

KURT RIMPF, Zur Situation der Amphibien im Bereich Mittlerer Neckar .....	6
KLAUS HENLE, ANDRIAS EHRL, CHRISTOPH PILGRAM Zum Biotope und zur Aufzucht des peruanischen Laubfrosches <i>Hyla elkinguense</i> (HENLE 1981) .....	8
GÜNTER DIESENER, Die echten Wassermolche der Gattung <i>Triturus</i> RAFINESQUE 1815 - der Bergmolch <i>Triturus alpestris</i> und seine Unterarten .....	10
MATHIAS KNELLER, Beobachtungen an <i>Dendrobates fan-</i> <i>tasticus</i> im natürlichen Lebensraum und im Terrarium 15	15
U. THIEME, Die Ostliche Vierstreifenatter <i>Elaphe</i> <i>quatuorlineata saturata</i> .....	19
herpetofocus, Der Unkenlaubfrosch ( <i>Hyla acuminata</i> ) .....	21
HANSJÖRG LÜTHI, Haltung und Zucht des Brauen- Glattstrinkaimans ( <i>Palaosuchus pulcherosus</i> ) .....	22
HANS PETER KAU, Erfolgreiche Nachzucht bei im Freiland gehaltenen Europäischen Süßwasserschildkröten .....	27
HERBERT BILLING, Polymorphismus bei <i>Vipera berus</i> <i>sonnei</i> .....	31

Das Aquarium

- Langhammer P. 1983. ... reproduction de *Basiliscus vittatus*, 17 (164) 89-92.  
Switak K.H. 1983. ... *Pituophis melanoleucus catenifer*, 17 (165) 152-154.  
Baur B. 1983. ... reproduction chez *Testudo hermanni*, 17 (167) 265-267.  
Baur B. 1983. ... *Elaphe guttata*, 17 (171) 492-496.

Aquarien Magazin

- Heselhaus R. 1983. ... *Physignathus cocincinus*, 17 (5) 276-279.  
Zimmermann H. et E. 1983. ... reproduction d'*Acanthodactylus boskianus*, 17 (7) 386-390.  
**Bulletin de la Société Zoologique de France**  
Saint Girons H. 1983. Régime et rations alimentaires des Serpents. 108 (3) 431- 437.

GÜNTER DIESENER Die echten Wassermolche der Gattung <i>Triturus</i> RAFINESQUE 1815 - der Teichmolch <i>Triturus vulgaris</i> und seine Unterarten .....	6
herpetofocus Die Sattelkröte ( <i>Brachycephalus phippium</i> ) .....	11
MARTIN KLEINER Zur Haltung und Zucht von <i>Testudo marginata</i> (SCHÖPFF 1792) .....	12
GÜNTHER PETER SOS für alle Meeresschildkröten - skandalöse Vermarktung in den Industrieländern .....	17
ULRICH MANTHEY Exkursionen am Mt. Kinabalu (4101 m), Nordborneo Teil 3: Checkliste der Herpetofauna oberhalb 600 m ü. NN .....	20
RUDOLF MALKMUS Einige Daten zur Verbreitung und zum Verhalten von <i>Macropygodon cucullatus</i> GEOFFROY (1827) in Portugal .....	32

AOÛT 1983, 5 (25)

JÜRGEN & CHRISTA BEUTELSCHIES <i>Dendrobates speciosus</i> - ein Rubin im Terrarium .....	6
HARTMUT ENGEL Sinnesphysiologie .....	9
MICHAEL MARKERT Jahreszeitlich unabhängige Zucht von Gelbbauchunken .....	13
herpetofocus: Das Teppichchamäleon ( <i>Chamaeleo lateralis</i> ) .....	15
JÜRGEN THOMSEN Der große madagassische Taggecko <i>Phelsuma standingi</i> .....	16
GÜNTER DIESENER Die echten Wassermolche der Gattung <i>Triturus</i> RAFINESQUE 1815 - Hinweise zur erfolgreichen Pflege und Zucht; Bestandsentwicklung .....	21
ANDREAS NÖLLERT Einige Bemerkungen zur Taurischen Eidechse, <i>Podarcis taurica taurica</i> (PALLAS) in Südbulgarien .....	26
RUDOLF MALKMUS Zur Fortpflanzungsbiologie von <i>Alytes cisternasii</i> .....	30

## Salamandra

1983, 19 (1-2)

EIJSDEN, E. H. T. v.: Der halbfähige Greifschwanz des Europäischen Blattfingergekko <i>Phyllodactylus europaeus</i> GENE (Sauria: Gekkonidae) .....	1
LANGERWERF, B.: Über die Haltung und Zucht von <i>Agama caucasia</i> (EICHWALD, 1831) (Sauria: Agamidae), nebst Bemerkungen zur erfolgreichen Zucht weiterer paläarktischer Echsen .....	11
LINNENBACH, M.: Der tyrrhenische Laubfrosch, <i>Hyla arborea sarda</i> (DE BETTA, 1857). Aufzucht und Vergleich mit <i>Hyla arborea arborea</i> (LINNAEUS, 1758) (Salientia: Hylidae) .....	21
BOSCH, H. & W. FRANK: Häufige Erkrankungen bei im Terrarium gehaltenen Amphibien und Reptilien .....	29
GOLDER, F.: Beitrag zur Kenntnis der Fortpflanzung von <i>Oxybelis fulgidus</i> (DAUDIN, 1803) (Serpentes: Colubridae) .....	55
SCHNEIDER, B.: Zur Herpetofauna der Inseln Kalymnos und Telentos (Dodekanes, Ägäis) .....	61
MALKMUS, R.: Nachtrag zur Verbreitung der Amphibien und Reptilien Portugals ..	71
BROER, W.: Erfolgreiche Haltung und Nachzucht des Teppich- oder Rautenpythons, <i>Python spilotes variegatus</i> (GRAY, 1842) (Serpentes: Boidae) .....	84
Kurze Mitteilungen	
HENE, K.: Bemerkenswerte Beinregenerationen bei Eidechsen (Sauria: Lacertidae) ..	94
ROTH, P.: Fund einer ungewöhnlich großen Wechselkröte, <i>Bufo viridis</i> LAURENTI, 1768 (Salientia: Bufonidae) in der Tschechoslowakei .....	96

### Journal of Herpetology

Blanc Ch. et F., Rouault J. 1983. The interrelationships of malagasy Iguanids. 17 (2) 129-136.

Naulleau G. 1983. The effects of temperature on digestion in *Vipera aspis*. 17(2)166-170.

### Nouvelles revues arrivées

(obtenues par échange avec notre bulletin)

#### Hardun

(n°1), février 1983 : Journal of the Israel Herpetological Information Center (IHIC); nouvelle revue contenant quelques articles en anglais (p. 68-57), les autres en hébreux (p. 56-1).

#### Snoken

(revue de la société suédoise : Sveriges Herpetologiska Riksförening)

1983, 13 (3); tous les articles en suédois ; à signaler un article sur Geochelone elephantopus, p. 67-72.

# NOTICE NÉCROLOGIQUE

## Dr. Edward ELKAN (1895-1983)

Le Dr. Edward ELKAN, de renommée mondiale, connu pour ses travaux de pathologie des Amphibiens et des Reptiles, est mort le 4 juillet 1983 à l'âge de 88 ans. Nous venions, le 2 juillet 1983 à Montpellier, d'élire le Dr. ELKAN Membre d'Honneur de notre Société.

Né à HAMBURG, il quitta l'Allemagne en 1933 pour émigrer en Grande Bretagne. Médecin, Gynécologue, Histo-pathologiste, le Dr. ELKAN devint un spécialiste du *Xenopus* à partir du moment où cette espèce fut utilisée comme test de grossesse, puis s'intéressa à toutes les maladies des Amphibiens et des Reptiles et si la pathologie de ces Vertébrés inférieurs est devenue une branche reconnue de la science, c'est grâce à lui et à ses travaux poursuivis jusqu'à sa mort. Il publia les premiers livres : "The Principal Diseases of Lower Vertebrates" (1965, en collaboration avec le Prof. H. REICHENBACH-KLINKE), un recueil photographique en 1974 ("Color Atlas of the Diseases of Fish, Amphibians and Reptiles") et surtout 80 publications dans ce domaine, dont des revues comme "Pathology in the Amphibians", (*in* : The Physiology of the Amphibia, ed. B. Lofts, 1976, Academic Press).

Il aurait été l'invité d'honneur du Premier Colloque international de Pathologie des Reptiles et Amphibiens que nous avons organisé en septembre 1982, et nous encouragea chaleureusement pour cette organisation. Mais une première attaque l'empêcha d'y participer en le retenant à l'hôpital (qu'il appela "jail"). Les Comptes Rendus de ce Colloque publieront son dernier article, ainsi qu'une liste exhaustive de ses publications sur la pathologie des Amphibiens et Reptiles.

Le Dr. ELKAN, avant sa mort, a transmis son matériel, collection de spécimens pathologiques, de lames histologiques, bibliothèque, etc au Dr. J. COOPER. Cette collection unique est déposée au Royal College of Surgeons of England à LONDRES et va constituer une "Collection de référence Edward ELKAN" qui sera accessible aux herpétologistes,

pathologistes, chercheurs et jeunes chercheurs. L'entretien de la collection, les compléments à la bibliothèque mais aussi des bourses pour de jeunes chercheurs nécessitent des moyens : il est créé une :

“The Edward ELKAN Memorial Fund”

Si vous désirez participer à cette oeuvre de commémoration, une participation peut être envoyée selon la formule ci-dessous ou, pour faciliter le transfert et diminuer les frais, au trésorier de notre société, avec la mention “Fondation E.E.”.

G. MATZ

---

### **THE EDWARD ELKAN MEMORIAL FUND**

I enclose a donation to the above Fund

NAME (block capitals) . . . . .

TITLE OR DESIGNATION . . . . .

ADRESS . . . . .

. . . . .

. . . . .

Tick here if receipt/acknowledgement is required

Any comments or suggestions - please use the space below or other side of this form.

Return to : J.E. Cooper, Royal College of Surgeons of England, 35-43  
Lincoln's Inn Fields, London WC2A 3PN, England.

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

4e trimestre 1983 - n°28  
Vie de la Société - Bulletin de liaison

## NOTES

- . Croissance d'une femelle de *Python molurus bivittatus*.  
J.P. PAYNOT . . . . . 47
- . Note sur quelques vermifuges personnellement utilisés.  
D. LESPILETTE . . . . . 51
- . A propos des soi-disant lézards ocellés de la Côte d'Or.  
R. DORÉ . . . . . 53

**COMMISSION DE TERRARIOPHILIE.** G. MATZ . . . . . 54

## **COMMISSION interdisciplinaire d'ETHNO-HERPETOLOGIE et D'HISTOIRE de l'HERPETOLOGIE**

L. BODSON . . . . . 56

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Montpel- lier (2 juillet 1983)**

(rapport moral, rapport financier, texte de la motion sur les lachers de  
vipères) . . . . . 57

**LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES.** . . . . . 63

## INFORMATIONS

- . Deuxième Colloque international de Pathologie des amphibiens  
et reptiles . . . . . 65
- . Enseignements sur les animaux venimeux . . . . . 65
- . Table ronde de la société zoologique de France . . . . . 66
- . Carnet de naissances . . . . . 66
- . Annonces . . . . . 67

## NOTES

### **CROISSANCE D'UNE FEMELLE DE *PYTHON MOLURUS BIVITTATUS***

par  
Jean-Pierre PAYNOT

#### **Le terrarium**

Le terrarium où vit une femelle en compagnie d'un mâle, mesure 180 x 80 x 85 cm de hauteur, celui-ci est entièrement démontable : panneaux et glaces coulissants dans des montants qui sont ensuite visés dessous et dessus avec le socle et le couvercle après assemblage. Sur le devant, une glace de 8 mm d'épaisseur et une autre en altuglass coulissant verticalement permettent le nettoyage quotidien du terrarium. Les côtés sont en contreplaqué marine laqué vert, percés de 63 trous chacun de 9 mm. Le fond est en bois recouvert d'un mortier léger gris clair. Le sol est nu (teck laqué) avec des rebords de 5 x 5 cm tout autour, sur 1/3 de sa surface, il est chauffé par un câble Renacord de 7 m de long de 55 watts placé entre deux plaques d'aluminium de 3 mm d'épaisseur ; sur une partie de celles-ci dans un grand bac à fond plat dont l'eau est renouvelée tous les jours, fonctionne, le jour, un diffuseur d'aquarium Rena qui assure un degré hygrométrique convenable de 80 %. Une lampe Mazdasol de 60 watts allumée 8 à 10 H. par jour réchauffe l'air (on peut varier la température entre 26° et 32°C en changeant la puissance des lampes). La nuit le chauffage est coupé, mais la température ne doit pas descendre en dessous de 22°C. Sur le couvercle une ouverture grillagée de 100 x 20 permet une bonne aération et une double rampe de 120 cm équipée d'un tube Gro-lux et d'un True-lite qui sont allumés alternativement quelques heures par jour (la lampe Mazdasol procure elle aussi de la lumière). Le décor est composé de grosses branches de chêne déparasités et de pierres non coupantes. Un coin du terrarium est gardé dans la pénombre mais un abri serait préférable.

## Vie en terrarium

Les soins sont simples : vitamines tous les 15 jours la première année, puis une fois par mois les années suivantes : Alvityl sirop - Vitobel Ca 26 - Gluconate de potassium - Calcium sandoz sirop et de temps en temps sirop de Lysine B 12, quelques gouttes suffisent. Les vitamines sont déposées sur la fourrure des rongeurs pendant la déglutition ou injectées directement dans la proie. Vermifuges : Pipérazine (8 gouttes par kg) utilisé deux fois la première année, ensuite, suivant analyse des excréments, tous les six mois, employer les vermifuges appropriés. (Voir tableau établi par Daniel Lespilette dans ce bulletin).

On peut également utiliser Telmin Kh du Laboratoire Janssen. Les 2 ou 3 morsures de rats ou de serpents entre eux (séparer les animaux à la prise de nourriture et les baigner ensuite pour qu'ils ne gardent pas l'odeur des rongeurs sur leur peau, car cela suffirait pour qu'ils se mordent entre eux) que j'ai eu à soigner ont été désinfectées à l'alcool iodé puis recouvertes de pommade anti-infectieuse à la Bacitracine et Néomycine.

Pendant les mues, l'humidité doit être plus élevée, (obstruer une partie de l'ouverture grillagée) et la température autour de 30°C. On peut facilement prévoir la période de Pré-mue chez le Molure. J'ai remarqué que les écailles ventrales devenaient roses alors qu'elles sont habituellement blanches et que l'oeil prenait une teinte opaque (bleu laiteux). Pendant cette période, le Molure reste le plus souvent lové dans son bassin. Quelques mues observées ont été entières, mais il arrive fréquemment que l'animal déchire son exuvie contre les branches. Veiller à ce qu'il ne reste jamais de lambeaux de mue sur le serpent, si c'est le cas, notamment sur les yeux, le laver soigneusement et frotter avec une éponge rugueuse d'avant vers l'arrière.

Les animaux ont été traités au Neguvon pour faire disparaître les acariens ; le substrat est alors changé ou le sol lavé à l'eau javalisée et rincé à l'eau bouillante. Une propreté rigoureuse doit être observée si l'on veut garder les animaux en bonne santé.

Nourriture consommée en trois ans : 29 souriceaux poilés, âgés de 1 à 4 semaines - 31 souris adultes - 92 rats âgés de 1 semaine à 2 mois - 40 rats adultes - 1 pigeon - 2 jeunes poulets - 4 mulots - 3 Hamsters - 18 poussins - 7 cobayes - 7 lapins (1 kg, 1,6 kg, 2 kg, 1,5 kg, 2,5 kg, 2,5 kg, 3 kg). La nourriture est donnée vivante ou fraîchement tuée (gros rats) tous les 5 à 6 jours durant les premiers mois, ensuite j'ai nourri tous les 8, 10 ou 15 jours suivant la taille des proies. En trois ans, j'ai fais jeuner ma femelle 3 fois 1 mois et 6 semaines cet été, depuis cette date ses repas sont espacés d'un mois quand il s'agit de lapins (un lapin de 3 kg est déglutit en 30 minutes).

J'ai comparé la croissance de ma femelle à celle élevée par Pope qu'il avait baptisé "Sylvia"

"Sylvia" POPE

PAYNOT

Février 1946 : 105 cm

19 Octobre 1980 : 70 cm

Février 1947 : 184 cm

12 Novembre 1981 : 210 cm

Février 1948 : 290 cm

30 Novembre 1982 : 272 cm

Février 1960 : 395 cm

15 Octobre 1983 : 303 cm

On peut constater la différence entre les deux femelles d'une année sur l'autre. On peut se baser sur une croissance moyenne de 1 m par an les deux premières années pour une femelle acquise à sa naissance et sans période d'hibernation, les variations ayant comme facteurs : l'animal lui-même, la nourriture et les conditions de captivité. Pour le poids on peut voir que celui-ci a doublé d'année en année.

Pour terminer je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidé de leurs précieux conseils. Que ce petit compte rendu puisse aider les nouveaux ou jeunes herpétologistes afin de donner aux animaux que nous aimons les soins et le bien être qu'ils méritent.

Jean-Pierre PAYNOT  
15, Avenue Léon Marchand  
94320 - THIAIS

### TABLEAU DE CROISSANCE

Date des Mues	Longueur en cm	Poids en Gr.	Intervalles entre deux Mues en jours
<b>Achat 19.10.80</b>	<b>70</b>	<b>180</b>	
31.10.80	76	210	
20.11.80	88	340	20
23.12.80	109	470	33
05.02.81	130	810	44
09.03.81	143	1 350	32
19.04.81	160	1 760	40
01.06.81	183	2 200	43
18.07.81	193	3 090	48
06.09.81	200	3 100	49
12.11.81	210	3 500	67
04.02.82	215	3 850	84
30.03.82	227	5 030	54
27.04.82	239	5 490	28
25.06.82	251	5 860	59
04.08.82	256	6 150	40
22.09.82	263	6 650	49
30.11.82	272	6 950	69
04.02.83	275	8 500	66
02.05.83	285	9 500	86
25.06.83	290	10 000	54
30.08.83	300	9 500	66
15.10.83	303	11 000	46

# NOTE SUR QUELQUES VERMIFUGES PERSONNELLEMENT UTILISÉS

par Daniel LESPILETTE

NOM DU PRODUIT	Base	Labo	Diffusion	Présentation	Posologie	Mode administrat.
SOLASKYL 30 mg	LEVAMISOLE	SPECIA	PHARMACIE	COMPRIMES	10mg/kg x 2	per OS
NEMISOL 0,7 %	LEVAMISOLE	SPECIA	VETERINAIRE	INJECTABLE	10 mg/Kg x 2	sous CUT.
CANOGARD	DICHLORVOS	MERIEUX	VETERINAIRE	GRANULES (sachet 5/8 g)	14 mg/kg x 2 (1 gran = 2 mg)	per OS
FLAGYL	METRODINAZOLE	SPECIA	PHARMACIE	SUS. BUVALE	150 mg/kg	per OS
DRONCIT	PRAZIQUANTEL	BAYER	VETERINAIRE	COMPRIMES	3 mg/kg	per OS
LOPATOL (100)	NITROCANATE	ARKOVET	VETERINAIRE	COMPRIMES	50 mg/kg x 2	per OS
PANACUR (2,5%)	FENDENBAZOLE	DISTRIVET	VETERINAIRE	SUSPENSION	0,1 ml/kg	per OS

(x 2) = 3 à 4 semaines d'intervalle

**PARASITES DETRUIITS PAR CES PRODUITS**

D. LESPILETTE

178 rue Victor Hugo. 93110 ROSNY sous BOIS

	ASCARIS	STRONGLES DIVERS	ANKYLOS- TOMES	TRICHURES	AMIBES	TRICHOMONAS	TENIAS
SOLASKYL NEMISOL 0,7 %	+	+	+				
CANOGARD	+	+	+	+			
FLAGYL					+	+	
ORONCIT							+
LOPATOL (100)	+		+				+
PANACUR (2,5 %)	+	+					+

## A PROPOS DES SOI-DISANT LEZARDS OCELLÉS DE LA CÔTE D'OR

par R. DORÉ

Le lézard ocellé atteindrait selon divers auteurs (Angel, 1946 ; Cantuel, 1949 ; Dottrens, 1963 ; Fretey, 1975) la Côte d'Or. Parent (1981) explique qu'il s'agit d'une confusion avec le lézard vert. Or, dans une étude de Paris (1928) reprise par Parent (1982), il est précisé ceci :

"Le *Lacerta ocellata*, signalé à plusieurs reprises dans le Massif de la Côte d'Or, n'est probablement pas indigène. Le Docteur Marchand, alors Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Dijon, en ramena du Midi il y a une cinquantaine d'années plusieurs douzaines d'individus et les lâcha aux environs de Dijon. Il se serait acclimaté".

Ces lézards, relâchés par conséquent vers 1880, ont très probablement disparu et les quelques excursions que j'ai faites dans cette région ne m'ont pas permis d'en retrouver un seul. Je ne pense pas, en effet, que dans le sillon Saône/Rhône, le lézard ocellé dépasse la latitude du Sud de l'Ardèche, limite extrême du climat méditerranéen. On le retrouve, il est vrai, en quelques stations isolées du Midi aquitain, mais il doit s'agir là de populations relictuelles ayant résisté aux différentes périodes glaciaires de l'ère quaternaire, ce qui n'a pu se produire en Bourgogne où le climat a de nettes tendances continentales : les étés, certes chauds, me paraissent trop courts pour permettre l'éclosion normale des oeufs, surtout lorsque ceux-ci ont été déposés dans le calcaire.

### Références bibliographiques

- ANGEL, F., 1946. - Faune de France, 45. Reptiles et Amphibiens. Paris, *édit. F.F.S.S.N.*, 204 p.
- CANTUEL, P., 1949. - Faune des Vertébrés du Massif Central de la France. Paris, *P. Lechevallier*, 404 p.
- DOTTRENS, G.N., 1963. - Batraciens et Reptiles d'Europe. Neuchatel, *Delachaux et Niestlé*, 261 p.
- FRETEY, J., 1975. - Guide des Reptiles et Batraciens de France. Paris, *Hatier*, 239 p.
- PARENT, G.H., 1981. - Matériaux pour une herpétofaune de l'Europe occidentale. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, n° 3.
- PARENT, G.H., 1982. - Bibliographie de l'herpétofaune française. *Inventaire de Faune et de Flore*, fasc. 17 et 18, S.F.F.
- PARIS, P. 1928. - Quelques caractéristiques de la faune du département de la Côte d'Or. *Assoc. Franç. Avanc. Sciences*.

## COMMISSION DE TERRARIOPHILIE

La création de cette commission avait été décidée pour mettre, entre eux, les terrariophiles en rapport pour l'échange de correspondance mais aussi d'animaux, et pour la circulation d'informations. Ont adhéré à cette commission jusqu'à ce jour : MM. BARON, BEAUREIN, BELS, CARTRON, COLETTE, P. DAVID, DIEU, GAGLIANO, HARDY, HEUCLIN, LAMOUILLE, LANCON, LANGLOIS, LE NEUTHIEC, LOGEROT, MACE, MATZ, MIRANDA, PAYNOT, SAUTEREAU, SERRAULT, TROMBETTA, TURBILLON. Faites vous connaître si vous désirez nous rejoindre (voir bulletin n° 25, p. 64). Une liste des participants (comportant : nom, adresse, groupe(s) d'animaux élevés, animaux recherchés ou à céder ou naissances espérées) sera distribuée.

J'avais proposé un "Service d'information" (voir revues arrivées) et d'analyse de cas pathologiques : les deux peuvent fonctionner dès maintenant.

De nombreuses observations faites par les terrariophiles sur des reproductions en captivité sont "perdus pour la science", or parfois il s'agit de "premières" pour des espèces dont on ignore encore tout de leur biologie de reproduction. J'avais lancé un premier appel dans la revue AQUARAMA (1982, 16(63) 49-51 et 66-67) : toutes les observations, mêmes fragmentaires, sont intéressantes et si elles peuvent être publiées, elles peuvent faire avancer nos connaissances. Je vous prie de me faire parvenir vos observations selon le modèle ci-après ; il ne s'agit pas, bien sûr, d'une enquête "policière" : ces observations seront regroupées et publiées dans le bulletin. Il est évident que plus les données sont complètes, plus elles gagnent en valeur. Elles devraient comporter, en plus des conditions d'élevage ( $t^{\circ}$ , etc) ; 1) pour les parents : l'origine (si nés en captivité, leur date de naissance) ou à défaut l'âge approximatif, la taille, le poids, la date de (ou des) l'accouplement ; 2) pour les jeunes : la date de ponte ou de parturition, le nombre et les mensurations des oeufs, la durée (et les conditions :  $t^{\circ}$ ) d'incubation ou de gestation, le nombre d'éclosions ou de jeunes nés, la longueur des nouveau-nés, leur poids, la première prise de nourriture, la première mue (et plus tard leur croissance), les anomalies observées.

G. MATZ



## COMMISSION INTERDISCIPLINAIRE D'ETHNOHERPETOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'HERPETOLOGIE

Cette nouvelle commission de la S.H.F., qui se propose de travailler notamment en collaboration avec l'Institut international d'ethnoscience, le laboratoire d'ethnozoologie du Muséum national d'histoire naturelle et l'Ecomusée de Fresnes, est ouverte à toute personne, membre de la S.H.F., intéressée par les rapports de l'homme avec les reptiles et les civilisations ainsi que par l'histoire de l'étude des reptiles, son évolution, ses grandes orientations passées et actuelles.

Les objectifs de la commission sont de promouvoir les contacts et les échanges entre les membres de la S.H.F. spécialistes de l'ethnoherpétologie et de l'histoire de l'herpétologie ou désireux de s'y initier, de diffuser les informations qui concernent ces deux disciplines et de promouvoir leur développement.

Si vous désirez être tenu au courant des activités de la commission, veuillez remplir et remettre ou renvoyer le questionnaire ci-dessous à Liliane BODSON, coordinateur provisoire, rue Bois-l'Évêque 33 B-4000 Liège - Belgique.

*couper suivant le pointillé*

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Profession .....

Spécialité de recherche .....

est particulièrement intéressé par l'ethnoherpétologie/ par l'histoire de l'herpétologie\*

voudrait que so(ient) traité(s) en priorité le(s) thème(s) suivant(s) : en ethnoherpétologie . . .

.....

en histoire de l'herpétologie .....

.....

peut apporter sa collaboration aux enquêtes et recherches qui seraient entreprises sur les thèmes suivants :

en ethnoherpétologie .....

en histoire de l'herpétologie .....

souhaite être convoqué aux réunions de travail qui seraient organisées en rapport avec les thèmes mentionnés ci-dessus : OUI/NON\*

Remarques .....

\* Biffer la mention inutile

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.H.F. 1983 MONTPELLIER,**

Université des Sciences et Techniques du Languedoc,  
le Samedi 2 Juillet

L'Assemblée Générale a débuté à 9h 45  
Membres présents : 48 (Cf. liste annexée)

### **I. ELECTIONS pour le remplacement de quatre membres du Conseil d'Administration :**

Sortants : MM. CAPEZZONE L., GASC J.P. GUYETANT R.,  
NAULLEAU G.

Candidats : BELLOY J.P., DUFAURE J.P., GUYETANT R.,  
NAULLEAU G.

Scrutateurs : Messieurs EXBRAYAT et DURAND, assistés pour le  
dépouillement par Monsieur BARON et Mademoiselle MORRIER.

Nombre total de votants : 48 présents + 21 par procuration + 13 par  
correspondance, soit : Quatre-vingt-deux (82) (Cf. liste annexée).

Bulletins exprimés : 81 ; Bulletin blanc : 1 ; Pas de bulletin nul.

Voix obtenues :

MM. CAPEZZONE, DUMONT, LANÇON, LANGLOIS,  
LETELLIER, OTHMAN, et SAINT-GIRONS : chacun(e) UNE  
voix ;

M. FRETEY : DEUX voix ;

M. GASC : CINQ voix ;

M. NAULLEAU : SOIXANTE-SIX (66) voix REELU

M. BELLOY : SOIXANTE-NEUF (69) voix ELU

M. DUFAURE : SOIXANTE-et-ONZE (71) voix ELU

M. GUYETANT : SOIXANTE-DIX-SEPT (77) voix, REELU

### **II. LECTURE DU RAPPORT MORAL par le Secrétaire, et vote (Rap- port moral en annexe) :**

46 présents + 21 procurations = 67 votants.

Rapport moral approuvé par 66 voix pour et une abstention.

### **III. RAPPORT FINANCIER 1982 (Cf. en annexe).**

Après lecture de ce rapport par le trésorier adjoint, le Président remercie le Trésorier, M. CAPEZZONE, d'avoir bien voulu continuer d'assurer la comptabilité malgré sa démission (Cf. Bull. 25, p. 66).

Les Commissaires aux comptes reformulent leur demande d'un nouveau cahier avec colonnes.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité des votants.

### **IV. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :**

#### **A. Ethno-herpétologie :**

Cette nouvelle Commission, dont la création avait été proposée au C.A. du 28/V, est unanimement admise. Elle a été présentée par Mlle BODSON qui en est l'instigatrice et la responsable.

#### **B. Protection :**

Le bilan de cette Commission nous a été présenté par le Président J. LESCURE. Il a été particulièrement question de la Société "Corail", et des résultats obtenus, suite à la motion du C.A. de la S.H.F. (29/1/1983). Diverses nouvelles ont été transmises, et un débat s'est instauré dont il découle que les activités de cette Commission sont à restructurer.

Il n'y a pas eu de vote sur le bilan de cette Commission.

Au cours du Rapport de la Commission Protection a été évoqué le problème des "lachers de Vipères" périodiquement signalés par la presse. Messieurs GASC et NAULLEAU ont été chargés par l'A.G. de rédiger une motion à ce propos (Cf. texte annexé), laquelle après lecture et modifications de détail a été admise à l'unanimité des votants.

#### **C. Répartition :**

J.P. GASC a dressé le bilan positif de cette Commission pour laquelle furent faits de très gros efforts. La création du "réseau" de coordinateurs régionaux a été particulièrement soulignée, ainsi que la très efficace contribution de Monsieur Hervé MAURIN, présent à l'A.G., et le travail de Messieurs CASTANET et GUYETANT.

Les activités de cette Commission ont été approuvées à l'unanimité des votants.

#### **D. Terrariophilie :**

Cette Commission se structurant lentement a été totalement reconsidérée, après un exposé de son responsable, Monsieur Gilbert MATZ. Messieurs BARON, RELS, COLETTE, DIEU, HEUCLIN, GAGLIANO,

LANÇON, LANGLOIS, LOGEROT, MACE, SAUTEREAU et SERRAULT ont proposé leur collaboration à l'animation de cette Commission sur l'activité de laquelle il n'a pas été procédé à un vote.

#### **E. GROUPE "CISTUDE" :**

Ce groupe jusqu'alors informel a été créé officiellement et adopté à l'unanimité, après présentation par son responsable, Monsieur Jean SERVAN.

#### **V. AUGMENTATION DES COTISATIONS DE LA S.H.F. :**

Sur proposition du C.A. de la S.H.F. (réunion du 29.1.1983), il est proposé de modifier les cotisations comme suit :

Membres de moins de 20 ans (au lieu de 25) :	50 F
Membres de plus de 20 ans :	80 F
Cotisation "Membre conjoint" :	40 F
Cotisation "Membre bienfaiteur" :	200 F

Ce projet est adopté par 60 voix "Pour", 2 voix "Contre" et 5 abstentions.

L'institution d'une Rubrique "Membre à vie" dont le montant des Cotisations sera fixé ultérieurement a été proposée, et admise par 58 voix "Pour", 2 "Contre" et 7 abstentions.

**VI. PROPOSITION DU PRÉSIDENT J. LESCURE** de nommer le Professeur ELKAN (d'Angleterre) "Membre d'Honneur de la Société Herpétologique de France".

Admise à l'unanimité moins 4 abstentions.

Après les remerciements du Président aux organisateurs, l'éventualité de nous retrouver à RENNES en 1984 a été évoquée avant la clôture de cette A.G. à 13H 15.

En Annexes à ce C.R. : Rapport moral 1982 ;  
Bilan financier 1982 ;  
Liste des votants ;  
Texte de la motion sur les "Lachers de Vipères".

# ANNEXES

## I. LISTE DES VOTANTS

### A. - Membres présents à l'A.G.:

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ALLEMAND Denis, BARON Jean-Pierre, BELS Vincent, BODSON Liliane, BOISARD Jean-Jacques, BRILLET Charles, CASTANET Jacques, COLETTE Roger, DEBURE Claude, DE HAAN Cornelius, DETRAIT Jacques, DIEU André, DUFAURE Jean-Pierre, DURAND Jacques, EWALD Philippe, EXBRAYAT Jean-Marie, FONTANET Xavier et Horta Natividad, GAGLIANO Thierry, GASC Jean-Pierre, GENIEZ Philippe, GRANGE Patrice, GUILLAUME Claude-Pierre, GUYETANT Robert, HERTAUX Gilles, HEUCLIN Daniel, LANÇON Maurice, LANEZ Jean-Pierre, LANGLOIS Jacques, LE GARFF Bernard, LE GLOANEC Jean, LEMIRE Michel, LESCURE Jean, LETELLIER Françoise, LOGEROT Didier, MACE Jean-Pierre, MATZ Gilbert, MICHELOT Marc, MORRIER Christine, NAULLEAU Guy, RAZARIHELISOA Marguerite, SAINT-GIRONS Hubert, SAUTEREAU Loïc, SAUVAIRE Didier, SERRAULT François, SERVAN Jean, VERNET Roland, VIVES-BALMANA Maria-Victoria.

TOTAL : Quarante-Huit (48)

### B. Votants par procuration :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs et personnes morales : ADAM L., ALCOBENDAS Marina, BELLOY Jean-P., BERNARD J.C., DELSOL M., DOMERGUE Charles, DUGUY R., FLATIN Jeannine, FRANCAZ Jean-Marie, FRANCILLON H., GUERINEAU Daniel, JOLY J., LESPILETTE Daniel, MEUNIER François, MOU Yung-Ping, PLATEL Roland, RAGOT Bernard, RENON Guy, DE RICQLES Armand, WEBER-SEMENOFF Denise, ZOORAMA de CHIZE.

TOTAL : Vingt-et-un (21)

### C. - Votants par correspondance :

Messieurs BON Cassian, BOURSICOT Gérard, CARTRON C., CHAMPION Pierre, COLLEAU J, CONCARO Jean-Claude, DELCOURT Alain, DUMONT Michel, FLOTTES Jacques, PAULMIER Yvan, PAYNOT Jean-Pierre, QUILLON Jocelyn, TCHIKAYA Christophe.

TOTAL : Treize (13)

N.B. : Certains votes par correspondance n'ont pu être pris en considération, les régularisations de cotisation ne nous étant pas parvenues lors de l'A.G.

TOTAL DE BULLETINS : 48 + 21 + 13 = 82.

## II. RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 1982 :

Au jour de la rédaction de ce rapport moral, nous sommes 429 à faire partie de la S.H.F.. Notre effectif est donc en constante progression, malgré les "pertes" inévitables (Pour 1982 : 1 radiation, 4 démissions, 22 défections par non-paiement).

Pour beaucoup d'entre nous, le moment des "Rencontres" permet de concrétiser plus pleinement notre vie sociale herpétologique, et il est certain que celles de 1982, à Clermont-Ferrand, de par leur organisation, feront désormais office de référence.

En dehors de ce temps "fort", la Société vit par l'activité de tous, dans les Commissions, et par ses publications.

La Commission de Terrariophilie, créée le 27/11/82 et officiellement lancée à Clermont-Ferrand, puis lors d'une réunion de la Section parisienne le 20/XI (Cf. Bull. 24, p. 6), se structure peu à peu.

La Commission de protection, suite à une motion adoptée par le Conseil d'Administration, vient d'obtenir que l'espèce *Chelonia mydas* ne soit pas déclassée d'Annexe I en Annexe II (pour ses populations de l'Océan Indien) sur les listes du CITES (Convention de Washington).

En France, nous poursuivons la lutte contre les expositions itinérantes, et nous avons obtenu gain de cause contre l'une d'entre elles (Famille Durand) à Rochefort.

En ce qui concerne l'enquête de répartition, notre Société a repris possession des fiches correspondant à l'Atlas préliminaire (Cf. Bull. 24, p. 76) ; un différent subsiste encore pour les fiches reçues postérieurement. Toutefois, les efforts coordonnés de R. GUYETANT et de beaucoup de coordinateurs ont permis à la partie "Amphibiens" de l'enquête de rattraper la majeure partie de son retard.

La partie "Reptiles" de l'enquête progresse, elle, de façon satisfaisante.

La S.H.F. amplifie sa collaboration avec le Secrétariat Faune Flore (S.F.F.) en participant actuellement aux inventaires de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (I.Z.N.I.E.F.F.).

Au niveau des publications, nous signalerons que le deuxième tirage du "Reprint" de Rollinat est paru, grâce à un auto-financement et à un prêt d'honneur de la Société Mycologique de France.

Nous pouvons tous constater l'amélioration en nombre de pages (1981 : 187 p., 1982 : 289 p.) et en qualité du Bulletin. Nous avons récemment obtenu un n° I.S.S.N., et les articles seront bientôt référencés dans les principaux ouvrages d'analyse (Zoological Record, Bulletin signalétique...).

Un "index" des articles parus depuis le n°1 de notre Bulletin est à l'étude.

Pour le stage, nous avons cette année obtenu, pour la première fois, une subvention du Ministère de l'Environnement, et nous espérons qu'il continuera à donner toutes satisfactions à ceux qui y participent.

Le Secrétaire : Cl.P. GUILLAUME.

### III. BILAN FINANCIER DE LA S.H.F. POUR 1982 :

RECETTES :		DEPENSES :	
Cotisations	11 125,30	Conseil d'Administration	4 125,10
Bulletin	8 955,00	Enquête (Avance)	3 000,00
Don W.W.F.	3 000,00	Avocat	2 009,00
Don Ass. Herp. province	1 500,00	FFSSN + FFSPN	260,00
Prêt d'honneur (S.M.F.)	5 000,00	Bulletin + rappel	17 044,28
Vente "Rollinat"	2 535,00	Secrétariat	8 803,03
Vente "autocollant"	800,00	Acompte "Cistude"	1 500,00
Virement compte "Rollinat"	4 000,00	Autocollant	1 834,56
Stage	600,00	Versement compte "Rollinat"	10 280,00
Recette stage 1981	1 443,24		
Vente : bulletin, affiche	2 149,90	Divers	4 090,00
Remboursement enquête	2 500,00		
Solde au 31/12/1981 (CCP)	15 602,93		
Total Recettes au 30/12/1982	59 211,37	Total Dépenses au 30/12/1982	52 945,97

EN CAISSE au 30/12/1982 : 59 211,37 — 52 945,97 = 6 265,40 F.

Au 1/VII/1982 : Caisse Nationale d'Epargne : 12 57,60 F.  
Compte "Rollinat" : 556,30 F.  
Crédit Lyonnais : 13 889,63 F.

Le Trésorier : L. CAPEZZONE.

#### **IV. TEXTE DE LA MOTION SUR LES "LACHERS DE VIPERES" VOTÉE à l'A.G. de la S.H.F. le 2 Juillet 1983 à MONTPELLIER.**

Périodiquement, la Société Herpétologique de France (Association de spécialistes reconnues et agréée officiellement par le Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie) découvre dans la presse, tant nationale que régionale, des informations concernant des lachers de Vipères vivantes dans différentes régions françaises.

Elle tient à démentir FORMELLEMENT ces informations !.

Elle s'interroge sur les origines et les buts de la diffusion de telles rumeurs sans fondement sérieux et exige qu'un rectificatif argumenté soit diffusé par voie de presse.

Le nombre de plusieurs milliers de Vipères annoncé pour cette opération ne relève que de l'imagination, car il n'existe pas en France "d'élevages industriels" capables de produire une quantité aussi importante de ces Reptiles.

D'autre part, la loi de Protection de la Nature du 10 Juillet 1976 soumet le prélèvement et le transport des Vipères vivantes en France à une dérogation émanant du Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie qui ne peut être accordée qu'à des fins scientifiques.

Les "Ecologistes" incriminés, justement parce qu'ils sont soucieux des équilibres naturels, ne se livreraient pas à une action qui va à l'encontre du maintien de ces équilibres.

La Société Herpétologique de France proteste vigoureusement contre ces articles qui entretiennent les préjugés habituels concernant ces animaux, ne correspondant à aucune réalité scientifique, et qui font naître des inquiétudes injustifiées dans l'esprit des populations locales et des touristes fréquentants les régions mises en cause.

La S.H.F. se devait de rassurer l'opinion publique en rétablissant la vérité.

Motion rédigée par Messieurs GASC J.P. et NAULLEAU G. et votée à l'unanimité moins une abstention.

---

## **LISTES DES NOUVEAUX MEMBRES**

### **I. Admis à la séance du conseil du 28 mai 1983**

MM. AGNES Pierre, ALCOBENDAS Marina, ALLEMAND Denis, ASMODE Jean-François, AUGEREAU Alain-Philippe, BOUVIER Michel, CHARBONNIER Jean-Paul, COLOMBO Pierre, CORBARA Bertrand, COURTEVILLE José, CRESPO Eduardo, CUBILLE Pierre-Yves, DUHOT Bernard, FONS Roger, FOUQUET Patrick, GAUTHIER Jean-Luc, GENIEZ Philippe, GRANGE Patrice, HANO Daniel, JEANNOT Jean-Luc, LANTERI André-Jean, LEGER Nicole, LOISEL Philippe, MACE Jean-Pierre, MAGRANER Jean, MERCIER Didier, MIRANIDA Jean-Claude, NARDIN Jacques, OLIVEIRA Maria-Elisa, RIMBLLOT Frédérique, TAMBOUR Roger, TIMMEL Jean-François.

## **2. Admis à la séance du conseil du 2 juillet 83**

MM. BEGUIN Monique, BORDE René, DABONNEVILLE Christine, GUEYDAN Madeleine, LAZIER Christine, LELOUP Paul, MAIGRET Jacques, MARTY Nicole, NEYRAND Florence, OTT d'ESTEVOY Philippe, PUJOL Paulette, REBOUX René, SAUVAIRE Eric.

## **3. Admis à la séance du conseil du 8 octobre 83**

MM. ELMASSIAN J.P., HANNI Catherine, KALENINE Igor, LECOMTE Frédérique, MESQUIDA Alain, PIONNEAU Florence, RYAN John J., TEXIER-GAIGNON Annick, VIERON Jean-Paul, et le G.D.E.R.V. (Groupe Drômois d'Etude et Recherche sur les Vertébrés).

# INFORMATIONS

## 1. SECOND INTERNATIONAL COLLOQUIUM ON PATHOLOGY OF REPTILES AND AMPHIBIANS

Le deuxième Colloque de Pathologie, faisant suite à celui d'Angers (1982), se tiendra du 17 au 21 septembre 1984 à NOTTINGHAM (G.B.).

Les intéressés peuvent se faire connaître à G. MATZ ou contacter directement les organisateurs :

Prof. Richard CLOTHIER et Michael BALLS  
Department of Human Morphology  
University of Nottingham  
Queen's Medical Centre  
NOTTINGHAM NG7 2UH  
England

Les participants au Premier Colloque recevront directement la documentation pour l'inscription

## 2. ENSEIGNEMENTS DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE SUR LES ANIMAUX VENIMEUX

Un enseignement consacré aux **Animaux venimeux** est organisé au Muséum National d'Histoire Naturelle du 20 Février au 2 Mars 1984. Cet enseignement se présente sous la forme de conférences avec présentation d'animaux provenant des collections du Muséum. Les divers aspects concernant la faune venimeuse (systématique, anatomie de l'appareil venimeux, identification des espèces dangereuses pour l'homme) et les venins (pharmacologie, envenimation humaine) sont traités par les spécialistes des différents laboratoires de Zoologie du Muséum, et aussi par quelques spécialistes de laboratoires extérieurs à cet établissement (Institut Pasteur, C.E.A., C.R.S.S.A., Faculté de Médecine de Marseille). Le nombre d'inscriptions est limité à 25.

Pour tous renseignements, s'adresser à :  
M. GOYFFON, L.E.R.A.I. Muséum National d'Histoire Naturelle,  
75007 - PARIS.  
Tél. : 535.95.94 ou 645.21.04 Poste 247 (C.R.S.S.A.)

ou

S. KELNER-PILLAULT, Laboratoire d'Entomologie, Muséum National d'Histoire Naturelle  
45. Rue de Buffon - 75005 - PARIS  
Tél. : 336.04.06

Extrait du programme concernant les serpents :

. 20 Février 1984

14 H - 17 H - Introduction à l'étude des Serpents venimeux : reconnaissance, biologie, répartition. (M. THIREAU).

. 21 Février 1984

9 H - 12 H - Introduction à l'étude des Serpents venimeux : anatomie de l'appareil venimeux. (M. THIREAU).

14 H - 17 H - Les venins de Serpents : composition chimique, actions pharmacologiques, immunologie moléculaire. (A. MENEZ)

. 22 Février 1984

9H - 12H - L'envenimation ophidienne : aspects expérimentaux et médicaux. Epidémiologie, thérapeutique, prophylaxie. (J.P. CHIPPAUX)

. 1er Mars 1984

15 H - 16 H - Venins et homéopathie (F. MULLER)

16 H - 17 H - Utilisation des venins en médecine et en recherche scientifique. (J.P. CHIPPAUX).

. 2 Mars 1984

9 H - 10H 30 - Méthodes d'étude de la toxicité aiguë des venins. Détermination du pouvoir neutralisant des sérums antivenimeux. (J. DETRAIT).

### 3. TABLE RONDE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE.

Une table ronde de la société zoologique de France sur le thème "Mise au point des connaissances actuelles sur l'ordre des Amphibiens Gymnophiones" aura lieu entre le 21 et le 27 mai 1984. (les dates précises seront communiquées ultérieurement, à Paris ou à Lyon.

Pour tous renseignements complémentaires écrire à J. FLATIN. Laboratoire de Biologie générale de la Faculté Catholique des Sciences de Lyon. 25 rue du Plat. 69228 LYON Cedex 1.

### 4. CARNET DE NAISSANCES.

- Mr et Mme DUMONT Michel, 32 Av. du général Leclerc, 91190 GIF sur YVETTE, nous font part pour 1983 de la naissance de 45 *Salamandra salamandra terrestris* (remises dans la population des parents), 36 *Bombina orientalis* métamorphosés.

## 5. ANNONCES

- J.P. PAYNOT, 15 Av. Leon Marchand 94320 THIAIS, cède *Crotalus atrox* mâle de 90 cm, en parfaite santé.

- Claude DELPOUVE. 1 rue Leon Blum 28500 LURAY, souhaite prendre contact avec terrariophile possédant *Telescopus semi annulatus* mâle. J'élève une femelle de cette espèce depuis 1976 (arrivée nouveau-née) et qui pond chaque année, depuis 1980, de 9 à 18 oeufs par an.

- La Société de BIOGÉOGRAPHIQUE nous communique :

### L'HOMME, FACTEUR BIOGEOGRAPHIQUE

Les actes de ce colloque organisé par la Société de Biogéographie avec l'aide du Ministère de l'Environnement (M.E.R.) les 18-22 octobre 1982 sont en cours de parution. D'un volume de 550 pages environ, ils seront édités en 4 fascicules :

- le 1<sup>o</sup> "Préhistoire, histoire et introductions anciennes", "Rôle des voies de navigation et de pénétration", "Fluctuation dans les densités de peuplement", "Modification des paysages" est paru,
- le 2<sup>o</sup> "Introduction dans les îles" est paru,
- le 3<sup>o</sup> "Introductions et réintroductions en France. A. Animaux" est sous presse,
- le 4<sup>o</sup> "Introductions et réintroductions en France. B. Végétaux" est en préparation. Ce dernier contiendra aussi les conclusions d'une table ronde présidée par le Professeur J.C. LEFEUVRE, rédigées sous forme d'une motion. Ce texte, qui servira de base pour de futures discussions entre scientifiques, administratifs et décideurs soucieux de définir une politique d'introduction et de réintroduction en France, donnera un point de vue de scientifiques sur ces problèmes.

Prix des 4 fascicules : 180,00 F. à verser au compte de la Société de Biogéographie C.C.P. PARIS 2 505 96 T. Pour tout renseignement, s'adresser à Mr. Cl. SASTRE MNHN-Phanérogamie 16, rue Buffon 75005 PARIS Tél.: 336 47 25.

N'oubliez pas d'envoyer votre  
COTISATION **1984** au SECRÉTAIRE  
nouveaux tarifs (voir compte-rendu de  
l'assemblée générale : paragraphe V).  
Plus de 20 ans : 80 F ; moins de 20 ans : 50 F

Certains n'ont pas encore payé leur  
cotisation **1983**. Faites le dès réception de  
CE BULLETIN ; sinon vous ne recevrez plus les suivants.

## **STAGE D'HERPÉTOLOGIE**

Il aura lieu du 2 au 7 Juillet à la Station Biologique de Paimpont. Pour tous renseignements s'adresser à Bernard LE GARFF. Université de Rennes. Laboratoire de Biologie Animale 35031 Rennes Cedex.



# SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement le 28 Février 1978

Siège Social :  
Université de PARIS VII  
Laboratoire d'Anatomie  
Comparée, 2 Place Jussieu  
75230 Paris cedex 05  
C.C.P. 3 796 24 R Paris

STAGE D'INITIATION À L'HERPÉTOLOGIE  
DU 2 AU 7 JUILLET 1984 A LA STATION  
BIOLOGIQUE DE PAIMPONT  
UNIVERSITÉ DE RENNES 1

*Ce stage s'adresse particulièrement aux Enseignants, Etudiants, personnels de Zoo, Vétérinaires ... ayant à connaître la Biologie des Reptiles et Amphibiens pour l'exercice de leur profession, mais tous les "Amateurs" y seront les bienvenus. Une attestation sera délivrée à la fin du stage.*

I - DISPONIBILITES : 20 stagiaires, maximum (âge minimum : 18 ans).

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION : Le prix demandé est de mille (1000) francs, avec une réduction de 100 francs pour les membres de la S.H.F. Pour les personnes prises en charge au titre de la formation continue (membres de la SHF ou non), le tarif unique est de 1100 francs. Ce prix comprend l'hébergement à la station, la nourriture (petit-déjeuner, repas de midi et du soir) du dimanche 1<sup>er</sup> juillet au soir au samedi 7 juillet au matin, et la couverture de l'ensemble des frais du stage. Les candidats prévenus qu'ils sont admis au stage (premiers pré-inscrits) devront verser obligatoirement 300 francs d'arrhes pour leur inscription définitive.

III - PROGRAMME :

- Aperçus sur la classification des Amphibiens et des Reptiles.
- Les Reptiles de France, les Amphibiens de France : systématique, exercices de détermination, biologie, écologie, distribution géographique, enquête de répartition ...
- Comportements alimentaires (films).
- Techniques d'élevage et élevages annexes (proies).
- Législation sur la protection des Amphibiens et des Reptiles.
- Initiation à la photographie.
- Observations sur le terrain.

IV - ENSEIGNANTS PRINCIPAUX :

- Jean LESQUIRE, chargé de recherches au C.N.R.S. (Président de la S.H.F.),
- Guy NAULLEAU, chargé de recherches au C.N.R.S. (Président d'Honneur de la S.H.F.),
- Robert CUYETANT, Maître-Assistant à l'Université de Besançon (Vice-Président de la S.H.F.),
- Jean-Pierre BARDON, Professeur de Sciences naturelles.

V - APPORTEUR :

Nécessaire pour sortie sur le terrain : bottes, chaussures, vêtements de pluie ... etc ... appareil photo si possible ...

VI - INSCRIPTIONS :

Veuillez adresser tout courrier à :

Bernard LE GARFF

Laboratoire de Biologie animale  
U.E.R. des Sciences de la Vie et de l'Environnement  
Complexe scientifique de RENNES - BEAULIEU  
Avenue du Général Leclerc  
35042 - RENNES Cédex -

**Criquets - Cétoines - Vers à soie - Phasmes  
Blattes exotiques - Tribolions - Vers de  
farine - Drosophiles - Dermestes - Grillons  
Sauterelles - Enchytrées - Vers de terre  
Noctuelles - Teignes de ruche... etc...  
et des Insectes dans l'alcool pour T.P.**

## *insectarium*

**Documentation - Références - Tarif gratuit**

Domaine de Grand-Clos  
B.P. n° 1 - CHATONNAY  
38440 St-JEAN-DE-BOURNAY  
Tél. (74) 58 34 70 Producteur n° 38 455 463



*OFFREZ A VOS PENSIONNAIRES UNE  
NOURRITURE RICHE ET VARIÉE !!*

***RONGEURS (SOURIS, HAMSTERS,  
COBAYES ETC...)***

***INSECTES (GRILLONS, CRIQUETS,  
PHASMES ETC...)***

**Daniel LESPILETTE**



54, rue Désiré Preaux  
93100 MONTREUIL  
Tél. 857-36-75

*(répondeur en cas d'absence)*